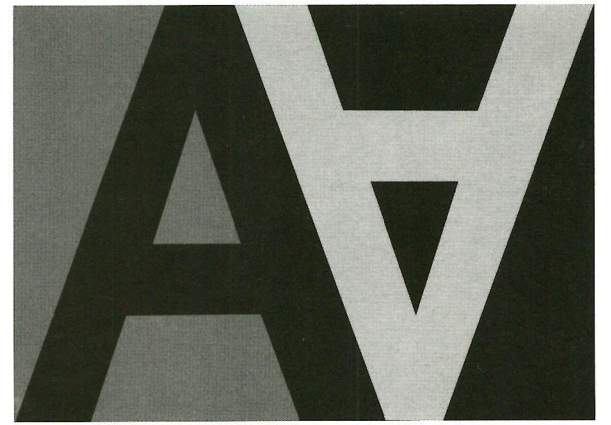


A U V E R G N E



ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
MARS 1997
N°15

Réinventer le
patrimoine

Le futur siège social du Crédit Immobilier
du Puy-de-Dôme et d'Auvergne Habitat



L'acier
"habille"
nos
routes

IMAGINEZ

POUR CONSTRUIRE, IMAGINEZ ACIER

acier

DEVELOPPEMENT BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Et n'hésitez pas à impliquer nos Délégués Régionaux dans vos projets. Plus tôt vous le ferez, plus efficace sera leur collaboration : conseil, information, aide à l'étude des solutions, chiffrage des projets, mise en relation avec les acteurs locaux de la filière acier, aide au suivi de chantier, etc.

Délégations Régionales

**Champagne/Nord/Picardie/
Alsace Lorraine**
Jean Yves L'Hostis
LILLE
Tél. 03.20.21.09.99
Fax 03.20.51.49.01

Ile-de-France
Jean Dalsheimer
Loïc Thomas
PARIS
Tél. 01.41.25.61.31/63.36
Fax 01.41.25.59.59

**Bretagne/Basse Normandie/
Haute Normandie**
Loïc Thomas
PARIS
Tél. 01.41.25.63.36
Fax 01.41.25.59.59

**Centre/Limousin/
Pays de Loire/Poitou-Charentes**
Philippe Marcon
ORLEANS
Tél. 02.38.81.06.29
Fax 02.38.62.54.49

**Auvergne/Bourgogne/
Franche Comté/Rhône-Alpes**
Pierre Quaquin
LYON
Tél. 04.72.71.22.33
Fax 04.72.71.22.44

**Languedoc/
Provence-Côte d'Azur**
Jean Spampinato
NICE
Tél. 04.92.02.89.00
Fax 04.92.02.90.03

Aquitaine/Midi-Pyrénées
Jacques Reynard
TOULOUSE
Tél. 05.61.30.26.34
Fax 05.61.78.06.93

Direction :
SINOR SACILOR
Immeuble Pacific - TSA 10001
92070 La Défense Cedex
Tél. 01.41.25.58.01
Fax 01.41.25.59.59

La Région d'Auvergne travaille pour les petites communes et l'aménagement rural

■ Chantelle - Ph. Bouchardy

■ St-Flour - Ph. C. Camus



Le Conseil Régional d'Auvergne a mis en place,



depuis plusieurs années, des actions en faveur des petites communes et de l'aménagement rural. Il finance des équipements, des initiatives créatrices d'emplois, et la modernisation du cadre de vie des habitants.

LES CONTRATS REGIONAUX DE PAYS

Les communes rurales regroupées en syndicats intercommunaux reçoivent une subvention régionale affectée à des équipements et au développement économique.

35 Contrats de Pays sont financés. Par exemple, à :

- Allier : Marcillat - Lapalisse - Dompierre-sur-Besbre - Ebreuil
Le Montet - Chantelle - Montagne Bourbonnaise - Huriel
Chevagnes - Tronçais, etc.
- Puy-de-Dôme : Saint-Dier - Billom - Ardes-sur-Couze
Rochefort-Montagne - Sioulet/Chavanon, etc..
- Cantal : Massiac - Riom-ès-Montagnes - Bort/Artense
Champs/Saignes, etc.
- Haute-Loire : Yssingeaux - Paulhaguet - La Chaise-Dieu - Loudes
Blesle - Saint-Paulien - Auzon - Jumeaux, etc.

■ Langeac - Ph. Bouchardy



AIDE AUX PETITES VILLES D'AUVERGNE

Le Conseil Régional aide les programmes de développement et d'aménagement de 86 petites villes. L'aide peut atteindre 1 million de francs pour la mise en valeur du patrimoine, les activités commerciales et artisanales, l'amélioration de l'habitat, etc..

26 programmes sont en préparation ou en cours. Par exemple, à :

- Allier : Commentry - Le Donjon - Dompierre-sur-Besbre - Jaligny
Varennes-sur-Allier - Lurcis-Lévis - Gannat.
- Puy-de-Dôme : Ardes-sur-Couze - Arlanc - Combronde - Tauves
Pontaumur - Saint-Anthème - Viverols
La Bourboule - Aigueperse - La Tour d'Auvergne
Saint-Eloy-les-Mines - Saint-Georges de Mons.
- Cantal : Mauriac - Pierrefort - Riom-ès-Montagnes
Saint-Flour - Pleaux.
- Haute-Loire : Saugues - Allègre - Dunières - Langeac
Sainte-Florine.

■ Rochefort Montagnes - Ph. C. Camus



AIDE AU PATRIMOINE VIVANT

Le Conseil Régional aide la restauration de bâtiments de qualité des petites communes destinés à accueillir de nouvelles activités. La subvention peut atteindre 50 % du coût total.

130 petites communes ont bénéficié de cette aide régionale.

La Région d'Auvergne travaille pour l'avenir des communes rurales d'Auvergne.


AUVERGNE
CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE

(Pour toute information complémentaire : Mission Equipements Conseil Régional d'Auvergne - 63400 CHAMALIERES)



**CONSEIL GENERAL
DU PUY-DE-DOME**

BOULEVARD NORD

*“Desenclaver,
c’est développer”*

Après la mise en place du schéma routier départemental après le contournement sud de Clermont-Ferrand, ouvert à la circulation à l’automne 1995, le Conseil Général du Puy-de-Dôme poursuit ses efforts en faveur du désenclavement de l’agglomération clermontoise. Le Boulevard Nord vient ainsi d’être inauguré le 20 décembre 1996. Financé principalement par le Conseil Général du Puy-de-Dôme à hauteur de 115 millions de francs (la Ville de Clermont-Ferrand a apporté son concours à cette opération en prenant en charge les travaux liés à l’assainissement, l’éclairage, les trottoirs, pour un montant de 18 millions de francs), le



Boulevard Nord, long de 2,5 km et compris entre l’Echangeur de Champfleuri et le Boulevard Lavoisier, constitue le maillon nord des boulevards de contournement de l’agglomération clermontoise.

Destinés à protéger le centre ville des trafics de transit périurbains, ces nouvelles voies amélioreront, en outre, la connexion de l’agglomération avec les autoroutes A71, A72 et A75.

Le contournement de l’agglomération sera complètement achevé avec la réalisation du boulevard Sud-Ouest, envisagé à court terme par le Conseil Général.

Ce boulevard Sud-Ouest reliera le Carrefour Europe à l’Avenue de la Libération, au giratoire des Liondards, puis à la place Henri Dunant vers le CHU.

**Hôtel du Département
24, rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1
Tél. 04 73 42 20 20 - Fax 04 73 42 20 04**

7

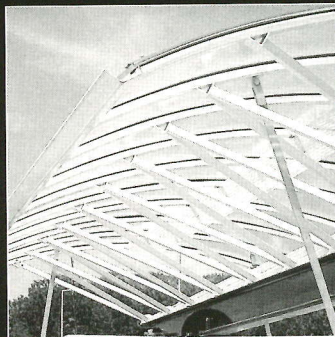
conseil de l'ordre

- Réforme de la procédure du permis de construire : vives inquiétudes de la profession.
- Sécurité sur les chantiers : les architectes de la région s'organisent.
- Maîtrise d'ouvrage : un guide pour payer les concours à leur juste prix.
- Une date à retenir.
- Ordre et concurrence... suite.
- Rencontre avec le Préfet de la Haute-Loire.
- Les services intercommunaux d'architecture des centres de gestion de la fonction publique déclarés illégaux !
- Les concours toujours.

La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84. Fax. 04.73.34.39.09
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Jean-Pierre Espagne / Anne Montrieul.

Conception Réalisation : G. de Bussac S.A. 04.73.92.32.78 avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 04.73.62.81.08
Dépôt légal : 1er trimestre 1997.



s o m m a i r e

N° 15
Mars 1997
Prix au numéro :
20 francs.
Abonnement :
50 francs.

Photo de couverture :
Le boulevard Nord à Clermont-Ferrand. Architecte des abords : Philippe Moïnard. Photo : Christophe Camus.

Vignette :
Le futur siège social du Crédit Immobilier du Puy-de-Dôme et d'Auvergne Habitat. Photo : Danyel Massacrier - Ville de Clermont-Ferrand.

18

savoir-faire

- Un nouveau lycée à Montluçon (Allier).
- Transformation d'un ensemble immobilier à Malzieu-Ville (Lozère).

20

l'observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne.

annonces

Demandes d'emploi, vente de matériel.

carnet

9

actualités

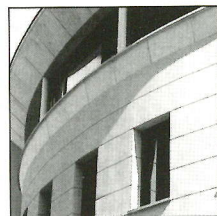
Réinventer le patrimoine

L'architecture sous toutes ses facettes – l'urbanisme, le paysagisme... – est par nature soucieuse de l'environnement, qu'il soit urbain ou rural. De nombreux professionnels étaient donc présents aux deuxièmes Assises régionales de l'environnement, organisées par le Conseil régional d'Auvergne. Tour d'horizon des questions et problèmes entendus ou soulevés par quelques-uns d'entre eux pendant ces deux jours, et pas toujours retranscrits dans les compte-rendus officiels...

10

brèves - actualités

- Inauguration de la Résidence d'Aguesseau.
- Grand angle.
- La proposition originale de Jean Pestre pour le contournement du Puy.
- Le siège de l'Assedic s'agrandit.
- Une nouvelle caserne pour les gendarmes.
- Une rue pour Valentin Vigneron.
- Les plus beaux ouvrages en métal.
- Les invités de l'Ecole d'archi.



12

dossier

L'acier "habille" nos routes

Délaissé quelque peu par les architectes, l'acier regagne du terrain depuis quelques années dans tous les domaines, en particulier aux niveaux de la route et des transports. Le voici à nouveau reconnu pour ses qualités techniques, esthétiques et économiques. De nombreuses références existent maintenant et pas seulement des exemples anciens comme le viaduc de Garabit. De plus en plus souvent, l'acier "habille" nos routes, car il reste attaché aux progrès de la technologie.

e n j e u

Effet d'annonce provocateur, ou souci légitime de simplification administrative ? La question posée, de manière excessivement unilatérale par la Direction de l'Urbanisme, de suppression éventuelle du permis de construire pour des constructions inférieures à 250 m², interroge profondément la profession sur ses réelles motivations. Elle pose, en outre et en tout premier lieu, la question de la "transversalité de la dimension architecturale" dans la composition urbaine et l'aménagement de l'espace. Consacrant à la fois l' inexplicable séparation des tutelles de l'Architecture et de l'Urbanisme et la néfaste propension à disséquer l'éventail des compétences et des tâches de l'aménagement du Cadre de Vie en autant de spécialités prétendument autonomes, cette proposition s'apparenterait plus au simplisme qu'à la simplification.

A moins que cette mesure ne soit mise en cohérence avec l'intérêt public de l'Architecture, donc assortie d'une réelle mission de service public dévolue aux seuls professionnels compétents en la matière formés et reconnus par l'état lui-même, c'est-à-dire les Architectes.

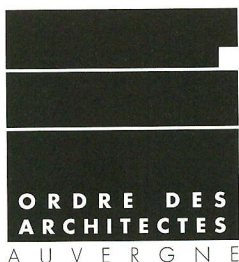
D'autre part, ce projet semble vouloir faire reposer une sorte de garantie de qualité sur des documents d'urbanisme dont chacun peut aujourd'hui mesurer, notamment aux travers des tissus pavillonnaires ou entrées de ville, etc., les limites de leur portée.

Il deviendra dès lors indispensable qu'ils contiennent en eux de véritables potentialités à engendrer une qualité d'espace et ne plus se borner à gérer des droits à exploiter des terrains.

Les 11^{èmes} Assises Régionales pour l'Environnement, qui viennent de se dérouler, ont bien démontré que l'aménagement de territoires tels que l'Auvergne, dans le respect de son identité et de ses lignes de force, se situe au carrefour d'une multitude de sensibilités et de compétences très diversifiées. Les débats ont fait ressortir une évidente nécessité de concertation et de confrontation de ces multiples analyses parcellaires afin d'amener chacune de ces énergies à concourir à l'œuvre commune de réalisation de notre territoire de demain. Par sa formation, l'Architecte "homme d'analyse et de médiation au centre de problèmes complexes" a un rôle essentiel à jouer pour contribuer à harmoniser la mosaïque de ces composants qui participent à la formation du cadre de vie.

Il nous appartient, à nous Architectes, de savoir utiliser les moyens en notre possession pour gérer les données hétérogènes et contradictoires de l'architecture, de la ville, de ses édifices, des paysages et des terroirs et de faire mieux connaître notre savoir-faire.

Encore faudra-t-il que l'ensemble des champs de notre compétence, dont certains nous demeurent aujourd'hui quasiment interdits, nous soient véritablement ouverts.



Jean-Pierre Espagne, Président

forster

MENUISERIES EN ACIER

façades

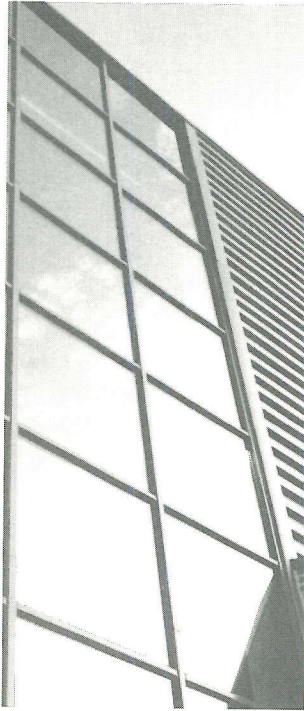
fenêtres

portes

cloisonnements

coupe-feu

pare-flamme



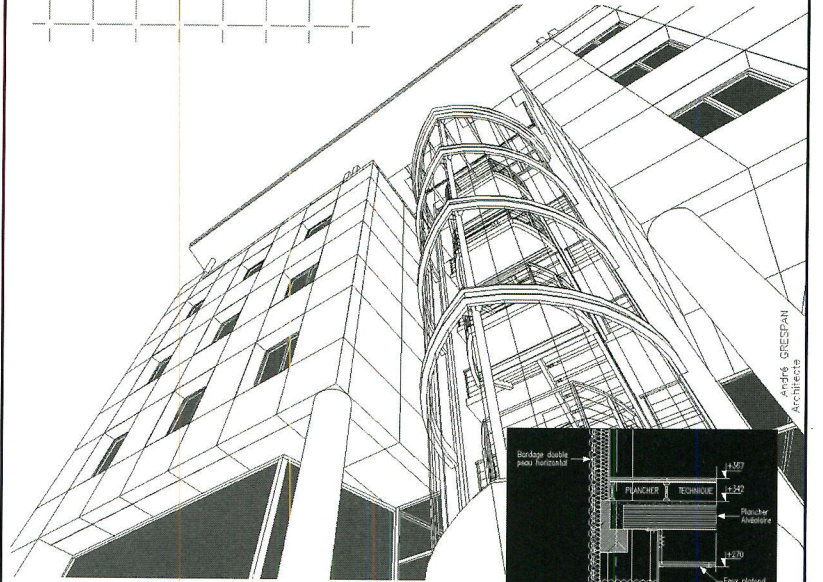
Distribué par

LONGOMETAL

Rue Sainte Geneviève BP 519 - 03108 MONTLUCON
Tel : 04 70 06 25 00 - Fax : 04 70 03 00 14

nodal

Bureau de dessin

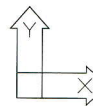


André GRESPAN
Architecte

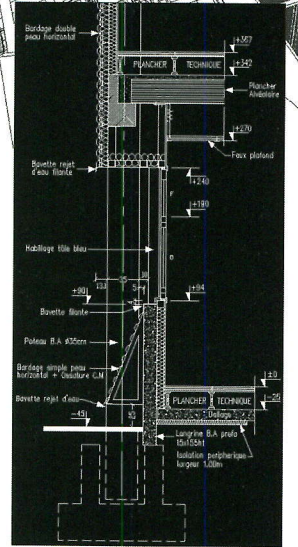
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !



11, avenue Léonard de Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.27.61.88 - Fax 04.73.28.08.50



GROUPE
LOUIS
GENESTE

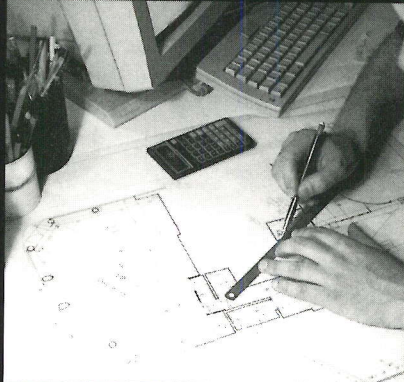
**Louis Geneste
et ses fils S.A.**

Bâtiment - Restauration
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 50 70
Fax 04 73 98 50 79

S.A.R.L. TIXIER
Bâtiment
Maçonnerie
Béton armé

6 bis, avenue Victor-Cohalion
63160 Billom
Tél. 04 73 68 91 65
Fax 04 73 68 91 64



CETICA

Travaux immobiliers
Tous corps d'état

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 18 55
Fax 04 73 98 50 76



*L'ACHAT PUBLIC
EST
NOTRE MÉTIER*

Pour réaliser votre projet,
nous vous assurons d'étape en étape
un service complet et permanent
en toute sécurité :

- Ingénierie d'achat, gestion de projet,
- Mise en concurrence des fournisseurs et négociation des marchés dans le respect du Code des marchés publics,
- Fonction d'ensemblier.

UGAP
L'ACHAT PUBLIC

Direction Régionale Auvergne
8, rue Georges-Besse - BP 52 Saint Jean
63015 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 42 35 00 - Télécopie 04 73 91 76 41

Réforme de la procédure du permis de construire : vives inquiétudes de la profession.

Un article paru dans le Moniteur du 13 décembre 1996 a soulevé un tollé dans l'ensemble de la profession. Cet article faisait état d'un texte de loi à l'étude au Ministère de l'Équipement proposant d'exclure du champ d'application du permis de construire les constructions de moins de 250 m² lorsqu'elles sont inscrites dans des lotissements, AFU, POS, comportant un "règlement qui prévoit des règles précises relatives à l'implantation, la hauteur, la densité et l'aspect extérieur de ces constructions".

La plupart des Conseils Régionaux, scandalisés par l'élaboration d'un tel texte sans aucune concertation avec les professionnels concernés ont voté des motions adressées au Conseil National. Une réunion extraordinaire du collège réunissant les présidents des Conseils Régionaux et les membres du Conseil National s'est tenu à Paris le 8 janvier dernier. Il en est ressorti une lettre ouverte du Président Chamberlan au Premier Ministre faisant part de l'inquiétude de la profession devant ce projet de loi. Le Ministre de l'Équipement Bernard Pons a, le 20 janvier, en réponse à ce courrier, informé Jean-Claude Chamberlan de l'ouverture de réunions de travail à ce sujet en soulignant vouloir conserver l'intérêt public de l'Architecture lors des simplifications des procédures de permis de construire rendues nécessaires. Par ailleurs, une commission de coordination de la réforme portant simplification des procédures administratives a été créée. Cette commission composée de la Direction de l'Architecture (Ministère de la Culture), de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme, et du Conseil National de l'Ordre des Architectes se réunira prochainement.

Mise en place par le Conseil Régional d'Ile de France, très mobilisée contre ce projet de loi, la coordination "Combat pour l'Architecture" a été reçue lundi 17 février par les membres du Conseil Régional d'Auvergne et du Syndicat des architectes du Puy-de-Dôme afin de faire le point sur les actions entreprises.

Il est demandé à tous les confrères de se mobiliser (et de réagir auprès des pouvoirs politiques – députés, sénateurs – de chaque département) pour faire obstacle à ce projet de loi dans sa forme initiale.

En effet, ce projet de loi qui pourrait être favorable à la profession si les projets de moins de 250 m², susceptibles de dispense de permis de construire, devaient en contrepartie être établis par des professionnels compétents (à savoir les Architectes) ou au contraire catastrophique pour l'ensemble des cabinets d'architectes de taille moyenne si ce n'était pas le cas.

Sécurité sur les chantiers : les architectes de la région s'organisent.

La mise en application des nouvelles lois concernant la sécurité et la protection de la santé sur les chantiers de bâtiment et de génie civil oblige les maîtres d'ouvrage, sous peine de graves sanctions pénales, à désigner un coordonnateur-sécurité-protection de la santé possédant les compétences requises par la loi.

A cet effet, l'Ordre régional des architectes, par le biais de son organisme de formation (le GEPA), achève un cycle de formation d'architectes-coordonneurs tous niveaux, regroupant 18 architectes régionaux autour d'un formateur de niveau européen.

Le haut niveau de compétence et d'expérience professionnelle des participants a permis de cerner précisément le cadre de cette nouvelle mission. En effet, celle-ci est trop souvent vécue comme une contrainte supplémentaire alors qu'elle doit générer une énergie positive dans la prévention des accidents du travail, l'organisation, les délais et les coûts des chantiers.

C'est dans cet esprit que les architectes-coordonneurs de ce stage ont travaillé et exerceront leur mission. Les maîtres d'ouvrage peuvent se procurer la liste des architectes-coordonneurs d'Auvergne à l'Ordre régional des architectes, Tél. 04 73 93 17 84, Fax 04 73 34 39 09.

Une date à retenir sur votre agenda

Répondant à l'invitation qu'avait décidé de lui adresser notre Conseil, François Barré, Directeur de l'Architecture, vient de nous faire savoir qu'il acceptait de venir à la rencontre des architectes auvergnats le vendredi 16 mai. C'est pourquoi, nous avons décidé de fixer ce jour-là, notre Assemblée générale annuelle, au cours de laquelle nous aurons la possibilité d'exprimer nos inquiétudes, faire connaître nos savoir-faire et formuler nos espérances.

La commission d'organisation de cette journée va se mettre en rapport avec l'École d'Architecture, où M. Barré a exprimé le désir de rencontrer les étudiants, afin d'adapter le programme initialement prévu.

D'ores et déjà, Jean-Claude Chamberlan, Président du Conseil National, a confirmé qu'il se joindrait à nous à l'occasion de cette visite.

ORDRE DES ARCHITECTES

Maîtrise d'ouvrage : un guide pour payer les concours à leur juste prix.

La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) vient de publier un guide destiné aux maîtres d'ouvrage qui leur permettra de mieux cerner le coût des concours : "Constructions

publiques, le prix des concours" (1). Outre une méthode simple de calcul des indemnités versées aux concurrents, comprenant un forfait et les prestations graphiques, il propose un niveau de rendu plus adapté à la pratique : "L'esquisse +" (plans et façades au 200^e).

Environ 1 000 concours d'architecture publique sont lancés chaque année, soit à peu près 4 000 agences concernées... Or, si le lauréat est à peu près certains d'amortir par la suite son investissement intellectuel et financier, que dire des projets non retenus ? Cela représente au mieux une opération blanche, au pire, une perte sèche pour les autres concurrents. Une situation qui contribue à fragiliser un peu plus les agences d'architecture. La MIQCP a d'ailleurs calculé que les dépenses engendrées par les concours représentent de 15 à 25 % du chiffre d'affaires annuel d'une agence contre 3 à 4,5 % pour les entreprises du BTP.

Peut-on raisonnablement accepter aujourd'hui que les agences d'architecture ou des bureaux d'ingénierie perdent de l'argent dans les concours ? s'interroge la MIQCP. D'où la mise en place, voici deux ans, d'un groupe de travail sur le thème des concours et de leur indemnisation, auquel ont participé aussi bien des architectes que des maîtres d'ouvrage. Leurs travaux ont été pris en compte dans cette brochure, dans laquelle la Mission "recommande un mode d'indemnisation des concours, permettant de rémunérer les maîtres d'œuvre à la valeur du travail demandé". La MIQCP publie aussi une autre brochure sur "la sélection des candidatures lors d'un concours d'architecture et d'ingénierie ou lors d'une consultation simplifiée" (2), présentant une méthodologie simple pour permettre au jury de s'attacher à l'essentiel.

(1) "Constructions publiques, le prix des concours". Guide rédigé par Christine Cot et Sabine Grassin Delyle. 50 F.

(2) "La sélection des candidatures". Guide rédigé par Gérard Lamour. 40 F.

Ces deux ouvrages sont disponibles à la MIQCP, Tour Pascal B, 92055 Paris Cedex 04. Tél. 01 40 81 23 30.

Ordre et concurrence... suite. La Cour d'appel de Paris a été saisie par notre Conseil en annulation et réformation à l'encontre de la décision du Conseil de la Concurrence du 26 mars 1996 qui nous avait infligé des sanctions pécuniaires de 170 000 F et 150 000 F pour atteinte à la concurrence dans deux actions visant à faire appliquer le Code des Devoirs Professionnels (Concours de conception-réalisation pour la construction d'un complexe sportif, d'une caserne des pompiers et de garages communaux pour la commune de Chappes (63) et concours pour les locaux du Centre de Gestion de la Haute-Loire à Espaly).

Lors de son arrêt du 4 février dernier, la Cour a réduit considérablement à 50 000 F et 40 000 F ces sanctions.

Cet arrêt, bien qu'intéressant sur le plan pécuniaire, ne nous satisfait cependant pas totalement sur le fond car il continue à rejeter le bien-fondé des actions ayant entraîné les sanctions des services de la Concurrence. Il reste la possibilité au Conseil de l'Ordre de faire appel auprès de la Cour de Cassation. Les services juridiques du CROA et du CNOA analysent les décisions afin de nous éclairer sur l'opportunité d'un pourvoi.

Rencontre avec le Préfet de la Haute-Loire.

Suite à diverses difficultés rencontrées sur le département de la Haute-Loire concernant l'exercice de la profession, le Président Jean-Pierre Espagne a sollicité une entrevue avec M. Jacquet, Préfet de la Haute-Loire. Le 13 janvier, en présence de M. Imbert, secrétaire général, M. Jacquet recevait Jean-Pierre Espagne accompagné de J.-F. Faucon, Conseiller juridique des CROA Rhône-Alpes et Auvergne.

Au cours d'un long et cordial entretien, étaient tour à tour abordés :

- L'application de la décision du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand concernant le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Loire.

- Le Concours du Clauzel organisé par la SEM du Velay, sur lequel un courrier adressé par le Ministre de la Culture sous couvert de François Barré, Directeur de l'Architecture, invite le Préfet à ne pas entériner cette consultation dont les modalités ne lui semblent pas (et il partage notre analyse) conforme aux textes réglementaires.

- Les velléités de recours à la conception réalisation manifestées par la Communauté des Portes d'Auvergne, pour la construction d'un... gymnase. A ce propos, nous avons pu noter la stupeur du Préfet à la lecture du courrier adressé par le Président de cette Communauté à notre Conseil attestant de l'approbation préfectorale à son dessein.

- Divers autres sujets d'une acuité moins prononcée mais qui dénotent un certain nombre d'incompréhensions génératrices de conflits qu'une concertation accrue permettrait de prévenir.

La cordialité de cet échange, l'attention manifestée à nos préoccupations, l'intérêt et la compréhension témoignés par le Préfet à notre profession devrait nous laisser augurer avec optimisme de la prise en compte effective de nos observations. Mais l'expérience acquise en la matière nous invite à ne pas nous prononcer trop rapidement sur les retombées réelles de cette rencontre, que seul le recul du temps nous permettra d'apprécier, plus certainement, à sa juste valeur.

Les services intercommunaux d'architecture des centres de gestion de la fonction publique déclarés illégaux !

Saisi par le CROA d'Auvergne, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand s'est prononcé par deux décisions concomitantes et complémentaires en date du 10 octobre 1996 statuant sur l'existence des services intercommunaux de Maîtrise d'œuvre mis en place au sein des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier et de la Haute-Loire.

Ces deux décisions sont, on ne peut plus claires : les CGFPT dont la vocation est de gérer les carrières des fonctionnaires territoriaux ont en l'espèce excédé leurs compétences. Décisions qui consacrent d'ailleurs la jurisprudence constante en la matière et ne sont pas contestées par les organismes condamnés qui ont exprimé à notre conseil leur intention de ne pas interjeter l'appel et lui ont versé les indemnités attribuées par la juridiction.

Cependant, il reste à accomplir une dernière formalité, et non la moindre, pour que ces décisions trouvent leur pleine et entière application, qui consiste à ce que les CGFPT de l'Allier et de la Haute-Loire procèdent à la dissolution pure et simple des services illégaux.

L'attention des Préfets des deux départements dont les décisions précisent que "la République" leur "mande et ordonne de pourvoir à l'exécution du jugement", a été attirée sur ce point. Il leur a été tout particulièrement demandé d'exercer avec vigilance le contrôle de légalité sur des demandes de permis de construire ou d'appel d'offres qui, d'après les documents en notre possession, continuent à être déposés par ces services qui n'ont pas d'existence légale.

Le Président Jean-Pierre Espagne a pu s'en entretenir longuement avec le Préfet de la Haute-Loire au cours de la cordiale entrevue que ce dernier lui a accordé (voir article).

Voilà près de six mois que ces jugements demeurent pour l'essentiel en instance d'exécution. Passé ce délai, notre Conseil est bien décidé à revenir vers le Tribunal Administratif pour obtenir l'exécution des décisions rendues.



INFORMATION

Le Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France vient d'éditer un contrat-type de coordonnateur SPS ainsi qu'un registre journal.

Ces documents sont en vente au CROAIF, 140, avenue Victor Hugo, 75116 Paris. Tél. 01 44 05 86 00 Fax 01 45 53 53 11, au prix de 15 F le contrat (CCG + CCP) et 100 F le registre journal, plus frais de port.

Les concours toujours...

Fâcheuse mésaventure

En septembre dernier, Madame le Maire d'une petite commune de l'Allier, consultait une concœur Architecte en ces termes :

« Monsieur, Pouvez-vous nous établir gracieusement deux devis :

- pour l'agrandissement de la salle polyvalente existante

- pour une nouvelle construction d'une salle polyvalente.

Dans l'attente d'une réponse favorable... »

Signe avant-coureur, sans doute, l'intitulé du courrier laissait augurer qu'il s'agissait là d'une lettre circulaire. Naïveté ou besoin de satisfaire à la demande d'un maître d'ouvrage, notre concœur, après avoir rencontrée Madame le Maire, se lançait donc dans le travail en établissant une esquisse pour les deux solutions avec estimation à l'appui, qu'elle présentait en séance du conseil municipal.

Silence radio jusqu'au mois de janvier 1997 où notre Architecte apprenait par la presse que le choix du conseil municipal s'était porté sur un autre projet et que les candidats consultés étaient apparemment au nombre de 5.

Cette mésaventure montre bien l'état de détresse de notre profession qui, pour pouvoir accéder à la commande et ne souhaitant pas brusquer un maître d'ouvrage potentiel, est prête à répondre à toute demande au risque de travailler pour rien.

Crédulité sans doute vers laquelle est conduit un certain nombre d'architectes par quelques maîtres d'ouvrages sans beaucoup de scrupules ou trop contents de mettre en compétition différents cabinets et de se voir offrir des prestations sans qu'il soit question de rétribution. Quelle profession peut aujourd'hui se permettre ce luxe ? Maîtres d'ouvrages de peu de scrupules, prenez garde que de telles pratiques ne finissent d'appauvrir cette profession et qu'à terme la qualité architecturale qui semble vous guider dans vos mises en concurrence, ne disparaisse à jamais.

Réinventer le patrimoine



actualités

L'architecture sous toutes ses facettes – l'urbanisme, le paysagisme... – est par nature soucieuse de l'environnement, qu'il soit urbain ou rural. De nombreux professionnels étaient donc présents aux deuxièmes Assises régionales de l'environnement, organisées par le Conseil Régional d'Auvergne.

Tour d'horizon des questions et problèmes entendus ou soulevés par quelques-uns d'entre eux pendant ces deux jours, et pas toujours retranscrits dans les compte-rendus officiels...

Les deuxièmes Assises régionales de l'Environnement, qui se sont tenues les 13 et 14 février à la Maison des congrès de Clermont-Ferrand, ont été le rendez-vous de nombreux professionnels de l'architecture et de l'urbanisme. Evidemment, pensera-t-on : ne sont-ils pas, par définition, acteurs et concepteurs de tout ce qui « environne » immédiatement les hommes ? Cette évidence n'en est pas

une pour tout le monde. Notons, au passage, que si les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) des quatre départements d'Auvergne, l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand (EACF) et plusieurs cabinets apparaissent au Guide des acteurs de l'environnement édité par la Région Auvergne, il n'en va pas de même de l'Ordre, pourtant dûment représenté

dès les travaux préparatoires de ces Assises...

Cette perception pour le moins particulière est peut-être à rapprocher du classement, au cours des travaux du premier des huit ateliers ("Métiers d'avenir et formations"), des activités concernant les « espaces bâtis, urbanisme et infrastructures » parmi les « moins visibles, plus abstraites, moins lisibles » de toute la palette des métiers touchant à l'environnement. « Si ce que nous faisons n'est pas visible et concret, qu'est-ce qui l'est ? » questionne Christian Blanchet, architecte à Clermont.

Imaginer le patrimoine en devenir

Pour le président de l'Ordre des Architectes Jean-Pierre Espagne, il est temps de rappeler quelques idées simples mais parfois oubliées : « La spécificité de l'architecte est d'être un généraliste au carrefour de toutes les techniques, qui doit les harmoniser pour donner une vision globale des projets. A force de morceler les choses, l'architecte finirait par disparaître ! En réalité, il est, en permanence, en prise sur l'environnement et un de ses acteurs principaux. »

C'est bien sûr au sein de l'atelier 7 (Bâtir et restaurer en Auvergne, méthodes, techniques et acteurs) que les professionnels ont concentré leur participation, en amont et pendant cette manifestation. La Région affirme sa préoccupation pour « la sauvegarde du patrimoine ancien et la construction contemporaine ». Fort bien... « Mais l'atelier aurait pu s'appeler "Restaurer" tout court : à part trois ou quatre exemples de constructions contemporaines, le film de Christian Bouchardy, présenté en avant-première, ne traite guère que de restauration. » Jean-Pierre Espagne

effleure là un problème majeur, celui du concept même de patrimoine.

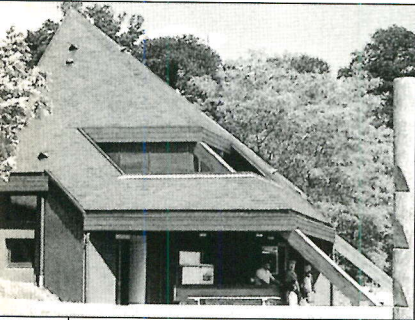
Car si le public n'imagine pas aisément que la construction d'aujourd'hui recèle le patrimoine de demain, il appartient justement aux professionnels de le rappeler et à la puissance publique de s'en convaincre. Pour Jean-Louis Coutarel (architecte, enseignant à l'EACF et membre du CAUE du Puy-de-Dôme), l'annonce, lors des Assises, du classement de toute la chaîne des Puys... sauf, précisément, du secteur d'implantation de Vulcania, le futur centre européen du volcanisme (1), est tout à fait symptomatique. « Qu'on soit d'accord ou non avec ce projet, il est certain que Vulcania, forcément, fera partie du patrimoine de cette région. Pourquoi n'est-on pas capable d'imaginer un patrimoine en devenir ? »

Pour Christian Blanchet, « cette notion de patrimoine n'est pas très claire, et rien moins que restrictive. Elle s'applique surtout au bâti ancien ou, à la limite, à du neuf qui serait réalisé sur le même mode ! Dans ce domaine, il y a toujours des tenants d'une "ligne dure", qui ne prennent pas en compte l'évolution dans le temps. Si on les suivait on ne ferait plus rien, la cathédrale de Clermont n'aurait pas ses flèches du XIX^e, et l'utilisation du vélux en restauration devrait rester absolument proscrite ! Il y a aussi des constructions anciennes qu'il faut savoir démolir. »

« Le patrimoine, il faut que les gens aient envie de vivre dedans !, poursuit Jean-Louis Coutarel, c'est une évolution indispensable. » Christine Descœur souligne alors l'importance, pour maîtriser cette évolution, de la question des inventaires. « Ils sont menés par des structures différentes, dont les objectifs ne sont pas harmonisés. Quels inventaires,



Un exemple regrettable.



Un exemple d'adaptation.

pour quoi faire ? » Et lorsqu'un chef-d'œuvre tombe en péril avant d'avoir trouvé la bonne place dans le bon inventaire, tant pis pour lui ?

Bien sûr, le temps doit faire son œuvre avant d'accorder une reconnaissance officielle à un bâtiment, si admiré qu'il soit quand il sort de terre et qu'il commence à "fonctionner". L'hôtel Savoy, qui fut la proie des flammes à l'été 1996, ne datait « que » de 1935... La petite merveille de style moderne signée Valentin Vigneron, aux chambres emboîtées en quinconce sur un mouchoir de poche du plein centre ville, est pourtant inscrite depuis des lustres au cœur de tous les amoureux d'architecture : elle est évidemment une des nombreuses perles que l'architecte a légué au patrimoine clermontois. Que va-t-il en advenir ? Et, surtout, combien d'hôtels Savoy, d'autres constructions dignes de reconnaissance restent aujourd'hui inconnus au patrimoine officiel, dans nos paysages, champêtres mais aussi urbains ? Quels trains sommes-nous encore en train de loper ?

Question de coûts

Autre sujet débattu au cours de ces Assises, la maîtrise d'ouvrage. Pour Christine Descœur, l'architecte répondrait beaucoup mieux à la commande si les élus pouvaient mieux la formuler, ce qui suppose un travail en amont plus approfondi. Christian Blanchet insiste donc sur la nécessité d'une consultation plus fréquente – et justement rétribuée – des architectes par les élus, aussi bien en assistance à maîtrise d'ouvrage que pour réaliser des chartes paysagères et architecturales ou... des inventaires

de patrimoine. « Si les inventaires coûtaient plus cher, on en tiendrait davantage compte ! »

Jean-Pierre Espagne évoque la densité du tissu de la profession dans la région, et son enracinement profond, qui devraient encore favoriser ce type de consultations. La nécessité s'en fait sentir de façon de plus en plus pressante chez des politiques confrontés à une évolution technique et réglementaire abondante, et souvent obscure à leurs yeux. Chacun s'accorde à reconnaître comme très positifs la rencontre et le dialogue instaurés avec eux au cours de ces Assises, tout en regrettant fort son côté exceptionnel. Pourquoi ne pas imaginer une structure permanente à cet effet ?

Jean-Louis Coutarel revient au problème de fond de « l'architecte conseil de sa commune » : « Si, dès qu'y survient un marché intéressant, celui-ci fait l'objet d'un concours, plus personne ne voudra assurer en amont cette tâche de conseil, pour voir ensuite la commande partir ailleurs. Pour éclairer les maîtres d'ouvrage, et par là élever leur niveau d'exigence et donc la qualité générale du bâti, il faudrait pendant quelques années des services départementaux



Et lorsqu'un chef-d'œuvre tombe en péril avant d'avoir trouvé la bonne place dans le bon inventaire... Ici, l'hôtel Savoy, qui fut la proie des flammes à l'été 1996.

d'architecture avec des effectifs doublés. Seuls des salariés pourraient assurer plus de présence auprès de tous les services techniques, le libéral ne peut pas le faire ! » Christian Blanchet défend, lui, la place du libéral dans ce créneau : si une commune rétribue elle-même un consultant, n'accordera-t-elle pas plus de valeur à ses conclusions ? La question mérite d'être posée... mais les Assises n'y ont pas donné de réponse.

Au cours de l'atelier "Bâtir et restaurer", fut encore évoquée l'idée récurrente de stages de formation pour les élus – que pratiquent déjà les Parcs régionaux et les CAUE, rappelle Jean-Louis Coutarel qui signale aussitôt : « L'outil existe, mais les élus, qui en auraient besoin, n'y mettent pas les moyens nécessaires. »

On retombe sur le même obstacle au sujet de la refiscalisation des bâtiments en ruine, censée inciter les propriétaires privés à restaurer leurs biens, notamment en secteur sauvegardé où la loi Malraux ouvre droit à des bonifications d'intérêt – ce qui fut rappelé en séance des Assises. « Il est très important qu'il n'y ait pas que des opérateurs HLM dans ces secteurs ; tant qu'on n'amènera pas aussi des couches sociales aisées à réinvestir les centres anciens, on n'y fera que des ghettos. »

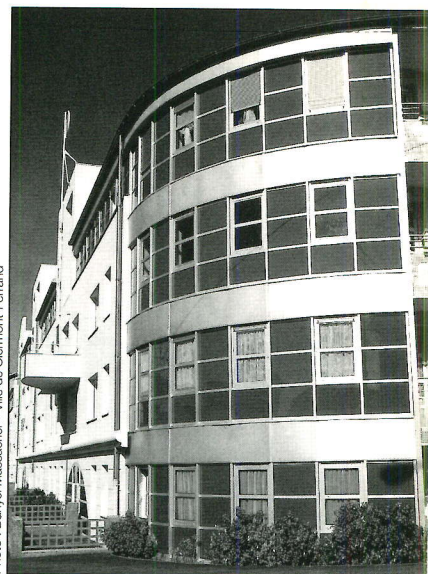
Christine Descœur critique alors les montages financiers pour rénover ces secteurs : « Il faut y travailler différemment, ne plus penser uniquement en termes de rentabilité des surfaces, et accepter parfois de démolir certains espaces. Faute de quoi on n'y obtiendra jamais la qualité ! » Pour Christian Blanchet, « certes la réhabilitation coûte cher, mais sur combien d'années ? Les coûts annexes du neuf sont toujours oubliés : voirie, etc., parce qu'ils sont imputés sur des budgets différents. De même, les délais de réalisation doivent être plus longs pour les entreprises qui font de la restructuration soignée du patrimoine. On a parlé aux Assises de leurs qualifications, mais la question des délais est restée dans l'ombre. Alors qu'en matière de patrimoine, la notion de délai devrait quand même rester relativement secondaire ! »

Regrettant encore l'absence d'un système solide de gestion du patrimoine dans les centres anciens, Jean-Louis Coutarel rapporte la prise de conscience générale, dans l'atelier "Bâtir et restaurer", du problème du niveau insuffisant des prix : « Enfin ! Chacun a reconnu que les entreprises n'ont plus le confort minimum pour bien travailler, et notamment plus assez d'encadrement stable. C'est clair, le niveau de prix est trop faible en France ! » Il semble malheureusement peu probable que ces Assises de l'Environnement résolvent le problème, même si elles ont pu servir au moins à le faire entendre.

(1) Voir Auvergne Architectures n° 8, de novembre 1994.

actualités - b o r é v e s

Photo : Danyel Messicrier - Ville de Clermont-Ferrand



Inauguration de la Résidence d'Aguesseau

On ne fait pas une résidence, on fait vraiment un morceau de ville, explique Roland Castro, l'un des architectes de la ZAC d'Aguesseau. Il faut veiller à ce que cela puisse appartenir à la ville, poursuit-il, tout en étant agréable pour les gens qui y habitent. Cette résidence doit permettre l'accueil harmonieux de populations différentes.

Le ton est donné. Mais il a fallu six ans pour mener le projet à son terme, qui comprend 213 logements, du T1 bis au T5, construits en quatre tranches, et qui bénéficie d'un label acoustique, qualitel 5, obtenu en jouant sur l'épaisseur du béton, les revêtements de sol, le cloisonnement des chaudières, une isolation entre la cuisine et le séjour...

"Destiné à résorber une friche industrielle de 14000 m², le programme donne à ce quartier, dépourvu d'identité, un signal architectural fort, que symbolise un campanile, résume Antoine Morand, architecte. Une grande partie de notre projet s'organise autour d'une place fermée, conçue comme une bastide. Nous avons cherché à créer un lieu de vie, qui puisse se prolonger vers le quartier environnant".

Finalement, le projet n'a pas souffert du découpage en quatre tranches, imposé pour des raisons financières. "Il n'y a pas de différence entre le concours et la réalisation", remarque encore Antoine Morand. "C'est un atout de plus pour cette entrée de ville, située à proximité du centre ancien, des zones d'activités et des principales voies de communication à l'est de l'agglomération", ont rappelé les responsables de l'opération, l'Opac du Puy-de-Dôme et du Massif Central, au cours de l'inauguration.

Architectes :

Roland Castro, Sophie Denissof, Antoine Morand et Sylvie Tolla.

Grand angle

Pour leur nouveau siège social, le Crédit Immobilier du Puy-de-Dôme et Auvergne Habitat ont choisi un point stratégique de Clermont-Ferrand, à l'angle du boulevard Charles de Gaulle et de la rue Lagarlaye, non loin de la place de Jaude. Le

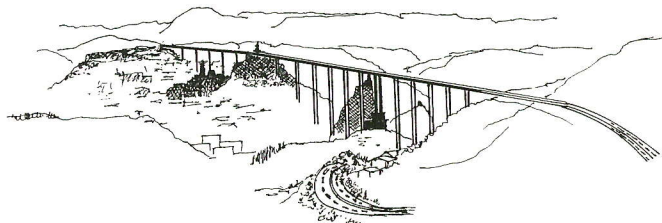
projet prévoit 3800 m² de bureaux et 2000 m² de logements, avec un superbe jardin à l'arrière de l'immeuble, que les passants pourront apercevoir à travers une grande verrière.

Réunis pour la circonstance, les trois cabinets d'architectes - André Bosser, André Grespan, Pierre et Cédric Vigneron - parlent volontiers d'un projet "très ambitieux dans son aspect architectural". Ils ont voulu à la fois la modernité et l'intégration dans le site, en associant la pierre couleur sable (qui rappelle celle de la fac dentaire, installée juste en face) et le verre, que l'on retrouve dans la grande verrière bombée, sur une hauteur de 27 mètres, donnant sur deux artères importantes du centre. Livraison entre juillet et septembre 1998.



Architectes :

André Bosser, André Grespan, Pierre et Cédric Vigneron.



La proposition originale de Jean Pestre pour le contournement du Puy

Opposant au contournement autoroutier du Puy-en-Velay (Haute-Loire), Jean Pestre, architecte, dont la revue "Auvergne Architectures" avait dressé le portrait dans le numéro 2, a réuni son savoir-faire professionnel, son imagination et son humour pour ajouter une nouvelle pièce au dossier des partisans du "non" au projet. Voici les principaux passages de son article paru dans "L'Éveil de la Haute-Loire" du 11 janvier dernier.

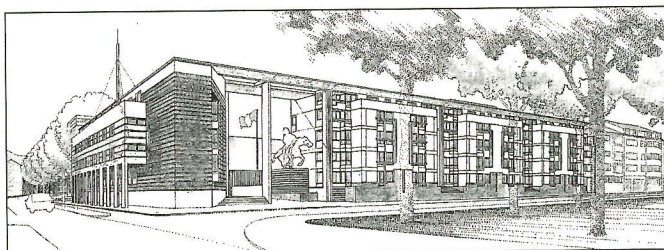
« Les grands travaux garantissent notoriété, curiosité et attrait s'ils sont spectaculaires. Partant, réaliser la traversée du Puy au moyen d'un axe rectiligne, à faible pente, offrant des vues uniques et aériennes sur ce qui reste du décor ponot doit, à terme, créer une dynamique incomparable, propre à faire connaître notre ville au-delà des frontières et générer enfin une revitalisation indispensable à notre pays du Velay.

« La hardiesse du projet n'a rien d'exceptionnel au niveau technique. A Millau, le franchissement du Tarn devient intéressant et fait connaître la capitale du gant bien avant la construction du pont. Au Puy, créer un viaduc de 4.425 m doit générer une réputation bien supérieure à celle du Futuroscope avec ce que cela suppose de retombées économiques. Cette réalisation permettra peut-être de faire reconnaître notre site auprès de l'Unesco, en vue d'un classement mérité ?

« L'ouvrage multifonctions prendra appui sur les cheminées de l'usine d'incinération édifée sur la butte de Montredon en évacuant les fumées au moyen du tablier tubulaire dont la température maintiendra le grand viaduc hors neige et hors gel. (...)

Les 18 travées du viaduc s'appuieront sur des piliers architecturés à peine plus hauts, pour les plus élevés, que ceux du Pont-de-Lignon. L'implantation de ces piliers n'affecte que 4 immeubles au lieu de 19 dans l'actuel tracé. Le surcoût de l'ouvrage est très nettement compensé par le raccourci.

« "Utopie", diront certains. Que nenni ! Ceux qui, voici plus de mille ans, ont eu l'idée de construire une chapelle sur le dyke d'Aiguilhe seraient gratifiés de "fous" aujourd'hui et n'obtiendraient même pas le permis de construire. »



Une nouvelle caserne pour les gendarmes

Provisoirement relogée au nord de Clermont-Ferrand, à la caserne de Croix de Neyrat, la Brigade de gendarmerie réintégrera le nouvel immeuble des Salins au milieu de l'année prochaine. Dessiné par le cabinet Sycomore qui est intervenu seulement au stade de l'APS, jusqu'au permis de construire - les services du Génie ayant pris le relais -, le projet distingue nettement les bureaux, regroupés sur trois niveaux, des logements, cinquante-neuf au total, du T3 au T6, dont certains en duplex. Un parking souterrain est également prévu pour 20 véhicules de service et 70 voitures.

Architectes : Cabinet Sycomore : Patrick Borderie, Pierre Fonvielle et Jean-Paul Reuillard.

Le siège de l'Assedic s'agrandit

L'Assedic Auvergne disposera d'un nouveau siège social, avenue Edouard Michelin, à Clermont-Ferrand, à la fin du mois d'octobre, afin d'accueillir le personnel et les visiteurs dans de meilleures conditions. Dix mètres de haut et quatre-vingt-dix de long, telles seront les proportions du nouveau bâtiment qui comprend trois étages. "Il fallait imaginer un projet qui demande peu d'entretien et qui vieillisse bien, précise François-Xavier Cousin, l'un des architectes. Nous avons exclu l'utilisation du crépi. Le revêtement des murs est prévu en pierre de lave. L'aluminium a été retenu pour les portes et les fenêtres et le zinc pour la toiture".

Architectes :

Jean-François Cousin et François-Xavier Cousin.

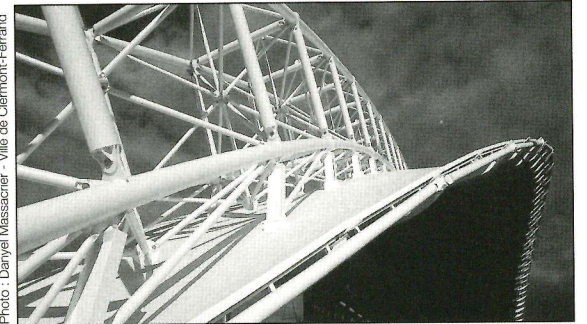
Une rue pour Valentin Vigneron

La Ville de Clermont-Ferrand a voulu honorer la mémoire de Valentin Vigneron en attribuant une rue au célèbre architecte clermontois. Cette voie nouvelle dessert l'association foncière urbaine des "Côtes".

Les plus beaux ouvrages en métal

La couverture des tribunes du Stade Gabriel Montpied, à Clermont-Ferrand, dessinée par l'architecte Jacques Kalisz, a reçu un des prix décernés chaque année par le Syndicat de la construction métallique, dans le cadre du 12^e concours des plus beaux ouvrages en métal.

"Les neuf ouvrages primés sont ceux qui mettent le mieux en valeur l'emploi du métal, du point de vue de l'esthétique, de l'originalité et des performances techniques", a rappelé Claude Genzling, président du jury. Un autre membre ajoutait : "La majorité des projets étaient intéressants en terme d'expression architecturale et de mise en œuvre du matériau".



Architecte : Jacques Kalisz.

Les invités de l'École d'archi

Au cours de ces dernières semaines, plusieurs conférences de qualité se sont déroulées à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand. Dans le cadre du cycle de conférences "La ville référente", proposé par Xavier Fabre, Léon Krier, auteur de "Architectures - Choix ou fatalité" (1) et conseiller du Prince de Galles, a développé des thèses très conservatrices. "L'urbanisme du XX^e siècle est devenu le symbole du mal de vivre", a-t-il déclaré ce jour-là.

Robert Prost, ingénieur-architecte, qui se consacre aux Sciences de la conception, domaine dans lequel il vient de publier un ouvrage sur la conception architecturale (2), est intervenu sur "La démarche de projet", et Philippe Génestier sur le thème "Après l'urbanisme, quel projet urbain ?", à la lumière de son livre "Vers un nouvel urbanisme. Faire la ville, pour qui, comment ?" (3).

Invité lui aussi par l'École d'architecture, pour développer ses thèses sur l'urbanisme, que l'on retrouve dans son livre "Civilisation urbaine ou barbarie" (4), Roland Castro a dénoncé l'idéologie fonctionnaliste qui a conduit au désastre urbain. Sa grande idée ? Faire l'éloge du quotidien, donc des liens tout simples entre les gens. Il ne défend aucun système si ce n'est "le rapport entre le lien et le lieu en dehors du bonheur narcissique de l'architecte."

- (1) Editions Norma.
- (2) Editions l'Harmattan.
- (3) Editions La Documentation Française.
- (4) Editions Plon.

Délaissé quelque peu par les architectes, qui en ignoraient souvent les propriétés selon Franck Lloyd Wright (1), l'acier regagne du terrain depuis quelques années, dans tous les domaines, en particulier aux niveaux de la route et des transports. Le voici à nouveau reconnu pour ses qualités techniques, esthétiques et économiques. De nombreuses références existent maintenant et pas seulement des exemples anciens comme le viaduc de Garabit. De plus en plus souvent, l'acier "habille" nos routes car il reste attaché aux progrès de la technologie.

L'acier



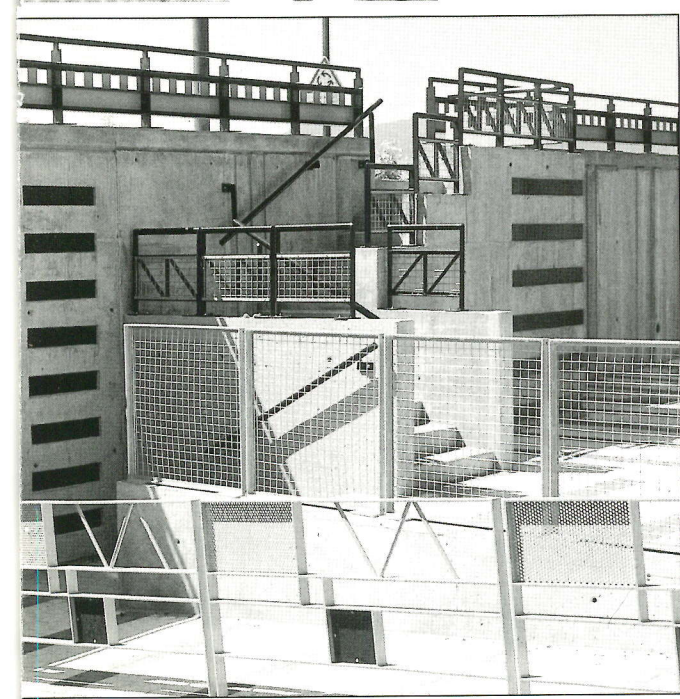
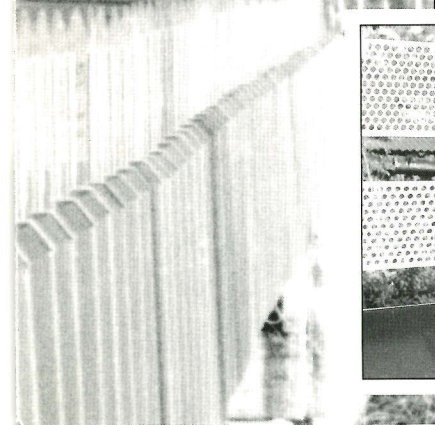
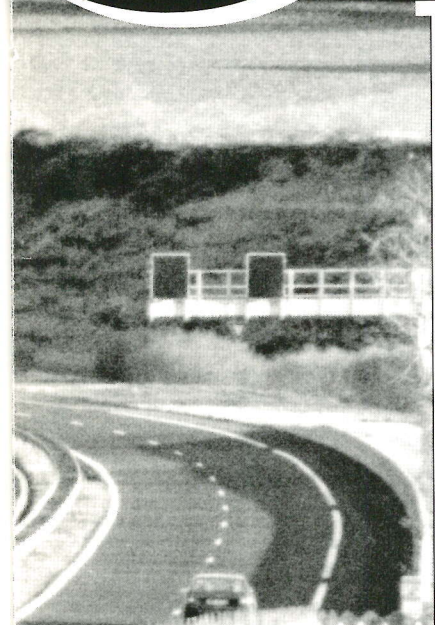
De chaque côté du boulevard Nord, à Clermont-Ferrand, l'acier a été utilisé de différentes façons par l'architecte Philippe Moinard : garde-corps, écran anti-bruit, éclairage, repérage des carrefours...

acier

“habille”

E nos

roUTES



En inaugurant le boulevard nord de Clermont-Ferrand, les invités ont découvert, non sans surprise pour beaucoup d'entre-eux, les nombreuses utilisations de l'acier dans un projet routier : garde-corps, écran anti-bruit, éclairage, repérage des carrefours... Bref, dans ce programme, l'acier domine, et de loin, tous les autres matériaux. Et pour plusieurs raisons. "Parce qu'il s'accorde bien avec l'idée de boulevard et donc d'automobile, qu'il évite les effets de lourdeur et qu'il renforce l'image technologique de cette fin de siècle", estime Philippe Moinard, l'architecte du projet d'aménagement des abords.

En fait, il a pris plaisir à "tisser" l'acier, inventant des formes, jouant avec les couleurs, créant en somme une sorte de tricot, qui enveloppe le boulevard de part et d'autre. "Aujourd'hui, l'acier s'adapte parfaitement aux fantaisies de l'architecte, en restant dans une fourchette de prix intéressante pour le maître d'ouvrage", poursuit-t-il. Ce que confirme aussi l'entreprise de pose, les Ateliers de Chaudronnerie du Cantal, installée à Sansac-de-Marniesse, qui a réalisé là un véritable tour de force, en produisant des panneaux "sur mesure" et en testant avec succès un mur

anti-bruit entièrement en acier perforé. L'avantage de l'acier, selon Philippe Moinard, c'est de pouvoir le marier avec d'autres matériaux, principalement le béton, le bois et le verre. Sur le boulevard nord, par exemple, il vient en complément du béton. Les mats, hauts de 12 mètres, qui rythment la nouvelle voie, sont en acier galvanisé. Les "repères" placés à chaque carrefour, sont en acier et en béton. "Il ne s'agit pas d'imposer un matériau au détriment d'un autre, explique l'architecte, mais de choisir celui qui correspond le mieux à l'environnement urbain".

"Prenons quand même des précautions, semble lui répondre Paul Carvès, Architecte des Bâtiments de France en Auvergne, en particulier dans les centres anciens. Ici, l'accord ne peut être donné qu'au coup par coup. Car nous devons respecter les règlements imposés dans ces secteurs, ainsi que dans les Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)". Qui lui reprocherait cette attitude ? D'autant qu'il ne ferme pas pour autant la porte aux projets novateurs : "L'agence des Bâtiments de France vit avec son époque, mais les propositions doivent s'intégrer dans le patrimoine existant", rappelle-t-il.

Pas de patchwork

Ce que craint Paul Carvès, c'est la rivalité qui peut naître entre les volumes, les matériaux et les couleurs. Des couleurs qu'il juge parfois trop agressives ou réfléchissantes. Et d'évoquer avec force "la lisibilité et la cohérence que ne permet pas toujours l'acier. Il faut se méfier, ajoute-t-il, des programmes qui ne conviennent pas à l'architecture locale et qui risquent même de l'appauvrir. L'architecture, selon lui, peut s'appuyer notamment sur la diversité des matériaux et des couleurs, à condition de

→
La société Decaux s'est entourée des plus grands designers pour dessiner ses mobiliers urbains : ici, un des candélabres de Norman Foster.

ne pas tomber dans le patch-work. L'aspect économique ne peut être retenu sans le souci esthétique". Le message est clair.

Philippe Moinard partage son point de vue, en y mettant un bémol : "Il est impensable d'en utiliserr partout, mais on peut quand même en prévoir dans les centres historiques. Ce n'est pas un matériau tabou, affirme t-il. Le marché Saint-Pierre aurait pu être reconstruit en acier, dans le même style que l'ancienne halle ou les pavillons de Baltard, à Paris. Les oppositions ne débouchent pas forcément sur une mauvaise architecture. C'est pourquoi l'acier peut s'intégrer parfaitement dans les quartiers historiques". Les propos ne sont pas forcément contradictoires. Une chose est sûre : personne ne remet en question les possibilités que l'acier offre aux architectes.

datures dans la catégorie des ouvrages d'art. "Signe d'un regain d'intérêt pour l'acier dans les ponts ?", se demande Guillaume Lacroix, dans le Moniteur. En tout cas, les ponts utilisant l'acier se sont multipliés, au cours de ces dernières années, au-dessus des routes, des fleuves et des lignes de chemin de fer. "Neuf ponts sur dix, construits pour le TGV entre Lyon et Marseille, sont en acier, précise encore Pierre Quaquin. On revient à une tradition de qualité architecturale pour les ouvrages d'art".

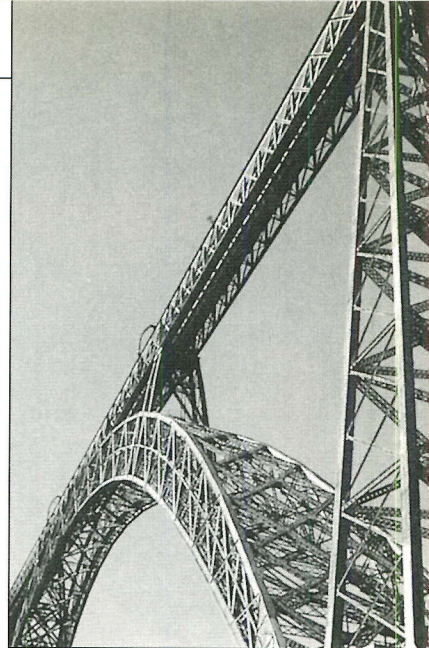
Un sentiment admis par Bernard Pons, ingénieur aux Ateliers de Chaudronnerie du Cantal, qui a vu les commandes affluer depuis le début des années quatre vingt-dix : l'habillage et les garde corps de deux ponts sur la déviation de Thiézac, dans le Cantal ; les armatures

rayons ultra violets. En quatre ans d'existence, le produit représente déjà 4 % des commandes.

Mais l'entreprise ne compte pas en rester là et cherche à élargir son marché à d'autres secteurs, en particulier les mats supportant les panneaux directionnels, qui ont convaincu les élus charentais, les garde corps, les murs antibruits avec des profilés métalliques, les candélabres... Des négociations sont aussi en cours avec la Société des autoroutes pour peindre les glissières à l'approche des péages, et les aires de repos en sont déjà équipées au nord de Paris.

De nouveaux domaines s'ouvrent encore à l'acier, notamment celui des pylones supportant les antennes, qui se développent rapidement avec la percée du téléphone mobile. Un secteur que connaît bien Denis Ameil, architecte, chargé par la SFR d'adapter les procédés existants au paysage et non de concevoir totalement les pylones. "Tout reste à faire pour les traiter de façon élégante et réaliser à chaque fois un ouvrage spécifique", confie-t-il.

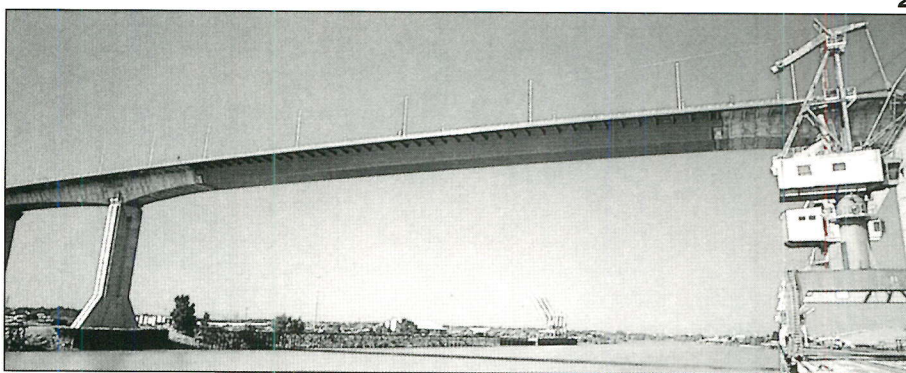
Faut-il incliner les pylones, pour créer des formes dissymétriques, ou jouer avec les couleurs, comme c'est le cas à Trappes, en région parisienne ? "En tout cas, seul l'acier peut convenir à ce type d'ouvrage en raison de sa légèreté



et de sa bonne tenue au vent, sous forme de cornières utilisées en treillis, de loin la solution la plus économique, ou de tubes, explique-t-il. Mais pour le moment, personne n'a proposé une solution parfaite, difficile à trouver, remarque encore Denis Ameil. Sans doute par manque d'étude et de volonté politique d'intégrer ces pylones dans le paysage comme on l'exige pour d'autres bâtiments. Mais la tendance semblerait changer".

Un Meccano

Critiquée pendant très longtemps pour ses pylones à très haute tension, EDF a décidé de réagir en lançant, courant 1994, une consultation internationale auprès d'équipes pluridisciplinaires réunissant architectes, designers, ingénieurs et paysagistes. Cette



Encore faut-il s'entendre sur le style de création et l'usage qu'on peut en faire dans certains lieux.

Message reçu par les sidérurgistes qui mettent au point des aciers toujours plus fins, plus légers, plus résistants, en un mot plus performants pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans notre société et qu'ils trouvent leur place n'importe où. Que constate-t-on ? En dehors des immeubles et des bâtiments industriels, déjà traités dans "Auvergne Architectures" (2), l'acier revient en force, se réjouit Pierre Quaquin, délégué régional d'Usinor Sacilor, pour de multiples raisons : facilité de mise en oeuvre, évolution du produit et maintien des prix à un niveau relativement bas, souvent l'argument numéro un dans la décision finale. Le produit se préparerait-il de beaux jours ?

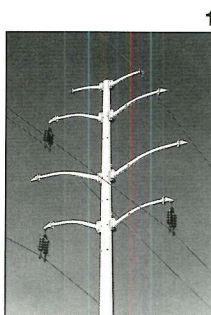
Les signes d'un regain

Pour le dernier concours des plus beaux ouvrages en métal organisé par le syndicat de la Construction métallique, qui s'est déroulé le 5 décembre dernier, le jury a constaté une nette progression des candi-

d'un mur pour le passage du gibier au-dessus de l'autoroute A 75, près de Garabit ; 500 mètres de garde corps en acier, bois et verre, pour un autre pont qui franchit la Loire à Nantes ; le boulevard nord à Clermont-Ferrand...

Et il n'est pas le seul, dans la région, à voir ses carnets de commande augmenter. Eric Vert, responsable commercial aux Profilés du Centre, à Saint Pourçain-sur-Sioule (Allier), affiche le même sourire. Leader incontesté dans la fabrication des glissières de sécurité au plan national, la société propose aujourd'hui des systèmes colorés, thermolaqués, qui intéressent de plus en plus les Conseils généraux et les Directions départementales de l'équipement, soucieux de préserver l'environnement.

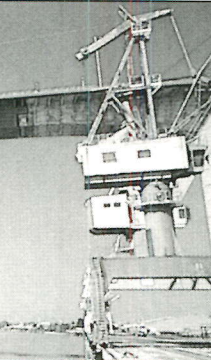
Plus fiable que le bois, en tout cas, sur des routes fréquentées, répondant aux normes de sécurité les plus sévères, d'un coût inférieur de moitié, plus résistant aussi que les systèmes classiques en acier galvanisé, la glissière "écologique" s'impose naturellement dans les endroits sensibles. D'autant plus que les couleurs - et la gamme ne cesse de s'allonger - restent stables aux



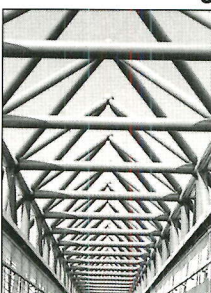
1



2



3



4



1 - Les pylones en forme de muguet d'EDF.

2 - Le Pont de Chevire sur la Loire. Architecte : Philippe Fraleu.

3 - Le tube en acier, ténor des structures tridimensionnelles.

4 - La société "Les profilés du Centre" propose aujourd'hui des glissières de sécurité "écologiques" colorées, thermolaquées, qui s'imposent dans les endroits sensibles.



Photo : Danyel Massacrier - Ville de Clermont-Ferrand

consultation a abouti à un choix alternatif. La France sera bien équipée, à partir de 1998, par des pylones dessinés par Marc Mimram ou Ian Ritchie. Les premiers sont prévus en acier moulé, les autres en acier carbone galvanisé à chaud. Mais c'est surtout l'acier qui a remporté la compétition. Il faut dire qu'actuellement, 80 % des lignes sont équipées de pylones en acier peints pour résister aux aléas climatiques.

Pour Yves Fratti, directeur adjoint du Groupe Exploitation Transport en Auvergne, "plusieurs motifs expliquent ce choix : la résistance mécanique, la facilité d'entretien et le montage réalisé comme un meccano. L'intervention sur le chantier s'en trouve alors limitée grâce à une préfabrication qui simplifie le travail des équipes et allège d'autant la facture. Il devient aussi plus simple de démonter les parties endommagées et de les remplacer rapidement". Et il en est de même pour les garde-corps, les murs anti bruit ou les panneaux métalliques de toute sorte, comme le rappelle Bernard Pons.

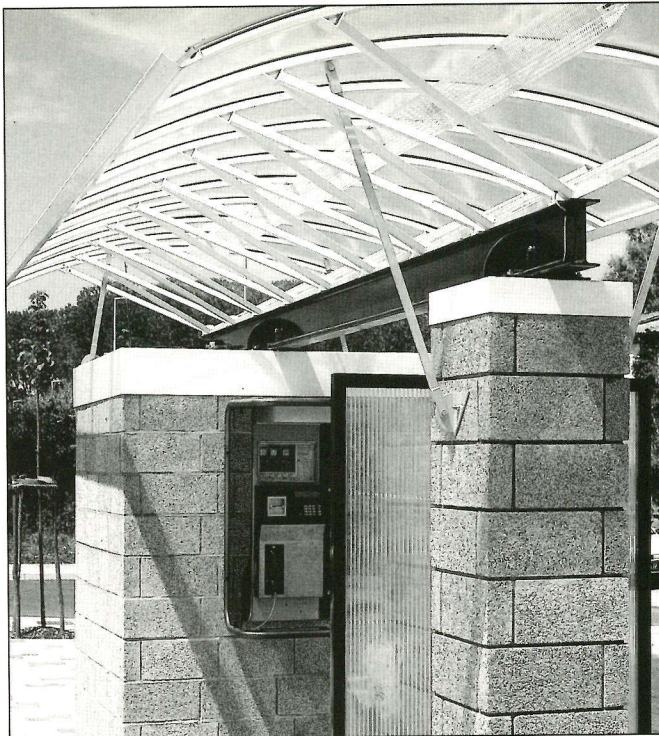
Le viaduc de Garabit reste l'un des symboles de l'utilisation de l'acier.

Réalisé en acier, pour le compte du Conseil général de l'Allier, par l'architecte René Imholz, à la sortie de l'autoroute de Montmarault, ce triptyque sert de support à des images projetées sur une toile.



Tous ces éléments ont conduit également la société Decaux à choisir l'acier pour ses 189 000 mobiliers urbains, posés dans plusieurs pays, y compris les États-Unis. A l'origine de ce succès inégalé à ce jour : un concept simple, un design soigné et un entretien irréprochable. "Dans toutes nos structures, note Pascal Chopin, directeur régional, l'acier est utilisé d'abord pour ses qualités propres : résistance à la rupture, élasticité élevée par rapport à d'autres matériaux, bonne tenue à la corrosion à condition de le traiter préalablement, approvisionnement possible en barres, tôles, profilés..., soudures faciles. Avant leur exploitation, poursuit-il, tous

Les architectes du lycée Lafayette (3), à Clermont-Ferrand, ne pouvaient imaginer autre chose que l'acier pour les lampadaires.



Dans cet abribus, à Chignat (Puy-de-Dôme), la pierre et l'acier font bon ménage. Architecte : Cabinet Sycomore.

nos mobiliers sont soumis aux tests les plus difficiles. Prenez l'expérience que nous avons vécue, lors du passage du cyclone "Luis" en Martinique. Et bien, nos mâts de signalisation en acier ont résisté à des vents soufflant à près de 280 kms/h."

Ne négligeant aucun détail, la société Decaux s'est donc entourée des plus grands architectes-designers pour dessiner ses mobiliers : Jean-Michel Wilmotte, pour le métrobus de Rouen, Norman Foster, pour le tramway de Strasbourg et les abribus de la place de la gare à Metz - une architecture qui date de l'époque prussienne -, ainsi que Philippe Starck et Martin Szekely, pour les candélabres. Les deux premiers ont d'ailleurs privilégié l'acier pour mettre en évidence des formes simples, comme des structures en équerre, avec les soudures, les vis, les écrous apparents...

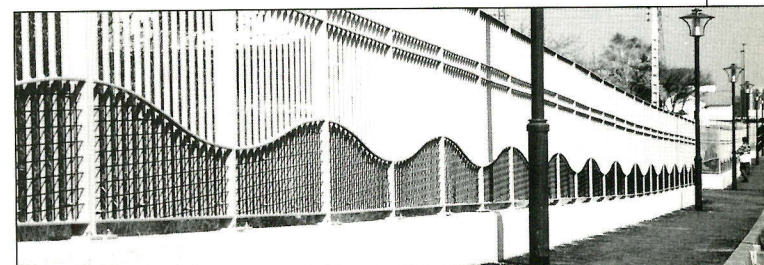
Chaque fois qu'il installe de nouveaux mobiliers, Decaux défend ce parti pris esthétique, aussi bien dans l'habitat ancien que dans les nouveaux quartiers. Place de la Victoire, au cœur de Clermont-Ferrand, Pascal Chopin est persuadé que des éléments contemporains ne jureront pas avec la cathédrale. "L'essai a été mené ailleurs et réussi, fait-il remarquer. Pourquoi ne pas renouveler l'opération ? Regardez la pyramide du Louvre, elle ne choque plus aujourd'hui, alors qu'elle est constituée uniquement de verre et d'acier au centre d'une architecture traditionnelle".

Question d'image

De son côté, Jean-Louis Pourreyron, l'un des architectes du lycée Lafayette (3), ne pouvait imaginer autre chose que l'acier pour les lampadaires, afin de rappeler immédiatement la vocation technologique de l'établissement et celle du parc d'activités, résoudre plus facilement les contraintes imposées par leur forme inclinée et minimiser l'entretien. A Montmarault, René Imholz (4) n'a pas hésité un seul instant, lui non plus, à proposer un système métallique pour le transporteur B.M.A., qui cherchait à regrouper ses bureaux et ses ateliers sous un même toit.



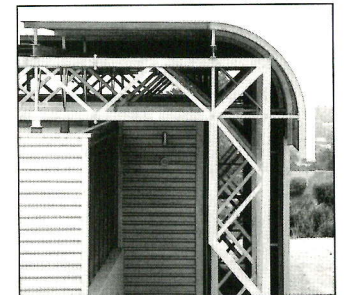
L'acier est souvent utilisé dans la signalétique routière. Ici, dans la zone de La Pardieu, à Clermont-Ferrand.



Un détail des abords du boulevard Nord, à Clermont-Ferrand.

Son calcul était simple. Il lui fallait à la fois :

- Renforcer l'unité du bâtiment en choisissant un seul matériau pour la toiture, les façades et la structure, et pour un routier, ce ne peut être que



Une architecture métallique pour le transporteur B.M.A. (4)

l'acier galvanisé, peint à certains endroits aux couleurs de l'entreprise.

- Donner une image de technologie, de dynamisme et de mobilité.

- Pouvoir agrandir facilement le bâtiment, grâce à un système de portiques, et être capable de le transformer à l'intérieur.

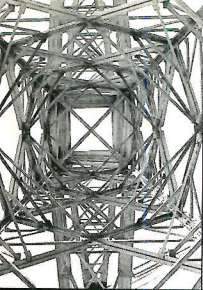
- Livrer le chantier rapidement - en quatre mois seulement - à la demande du client.

- Trouver une solution économique, possible avec les bardages actuels, sans dénaturer le projet initial.

LES MAÎTRES DE L'ACIER

Jusqu'au 31 octobre 1997, sur plus de 600 m², l'exposition Les Maîtres de l'Acier retrace l'histoire de la sidérurgie dans les Alpes. Conçue comme une grande fresque, l'exposition du Musée dauphinois rassemble une abondante iconographie, des maquettes illustrant l'évolution de technologies autour d'objets et de machines dont certaines sont impressionnantes. La scénographie des Maîtres de l'Acier nous fait partager le destin des hommes du fer.

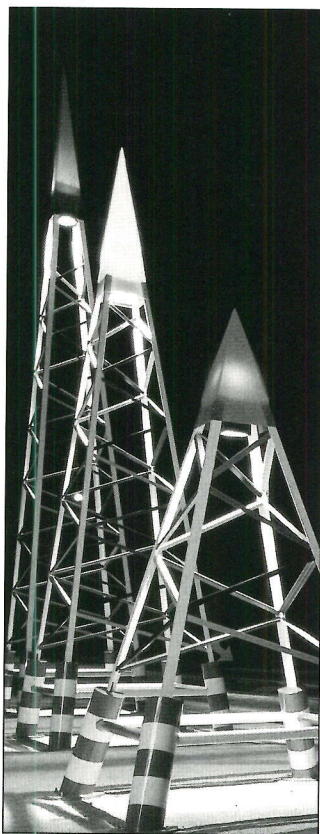
Musée Dauphinois
30, rue Maurice Gignoux
38031 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 85 19 01.



L'acier "habille" nos routes

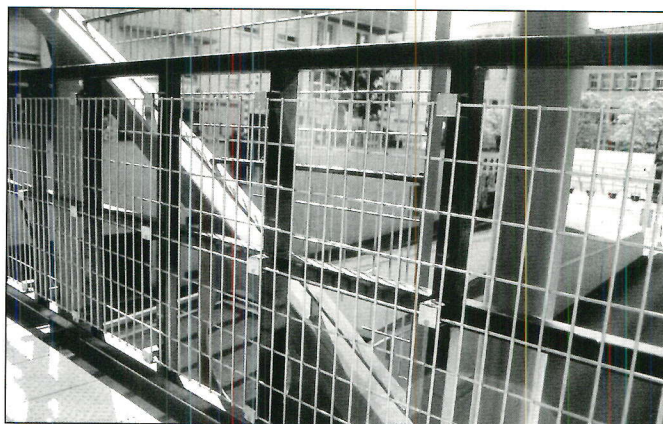
Quant à l'intégration du bâtiment dans l'environnement, "cela ne tient pas aux matériaux comme je l'entends trop souvent, clame René Imholz, mais au talent des architectes et à l'ouverture du maître d'ouvrage aux projets contemporains". Le Conseil Général de l'Allier l'a d'ailleurs écouté en lui commandant, non loin de là, un support d'une hauteur de 15 mètres, pour promouvoir le Département à la sortie de l'autoroute. Réalisé en acier, ce tryptique sert de support à des images projetées sur une toile en PVC, éclairée pendant la nuit.

"Tout n'est qu'une question de dosage", répète inlassablement Philippe Moinard, regrettant que la France ait laissé partir son savoir-faire à l'étranger, en particulier chez nos confrères outre-Manche, qui n'ont jamais abandonné l'acier, par tradition culturelle. Le poids des hobbies et de la mode, sans doute ! Lui, en tout cas, ne rate jamais une occasion pour imposer l'acier : pour la passerelle de Jaude qui est posée en porte à faux, faute de pouvoir s'appuyer sur la dalle du Grand Pavois ; dans les centres de stockage du sel de la D.D.E. du Puy-de-Dôme, à



Philippe Moinard, architecte, ne rate jamais une occasion pour imposer l'acier. Exemple : la passerelle d'Allagnat, au Centre Jaude (Clermont-Ferrand).

De curieuses pyramides métalliques, éclairées la nuit, signalent l'entrée de Chignat (Puy-de-Dôme). Architecte : Cabinet Sycomore.



Riom et à Saint-Pardoux, en raison là aussi du prix et des délais de pose.

Haute couture

"L'acier reprend du poids parce que les fabricants proposent des produits plus élaborés à des prix qui n'ont guère varié depuis 15 ans, précise Pierre Quaquin. Etroitement associé au développement d'industries à haute technologie, comme l'automobile, l'aéronautique ou l'électronique, l'acier conserve toutes ses chances à l'aube du 21^e siècle". Exemple : le marché des transports urbains qui explose littéralement. A ce jour, 34 villes de province ont en projet un système de transport en site propre. Soit une enveloppe globale estimée à 85 milliards de francs sur 10 ans..., dont une part non négligeable pour l'acier.

"Après une éclipse assez longue, l'acier redevient un matériau noble", assure Pierre Quaquin. Sûr de son pronostic, il avance différents atouts que les architectes et les entreprises ont énumérés longuement au cours de l'article. Mais il y en a d'autres : les efforts poursuivis au niveau de la préfabrication, les projets de composants pour rendre

l'acier plus isolant, sans parler des formes qui continuent à se diversifier offrant ainsi aux architectes d'immenses possibilités, quelle que soit leur demande.

Résultat : d'autres produits, toujours plus élaborés, devraient encore sortir dans les prochaines années. En tout cas, les producteurs semblent s'y préparer. Et l'on a peu de mérite à prédire que les architectes pourront - et peuvent déjà - proposer à leurs clients des ensembles de "haute couture". "C'est un formidable virage qui s'amorce. Reste à convaincre les architectes et les consommateurs des avantages de l'acier, reconnaît Pierre Quaquin. Dans l'esprit de Pailleron reste encore viv. Ce n'est pas dans la nature des français de préférer l'acier, contrairement aux Anglais ou aux Japonais. Notre effort doit porter avant tout sur la formation des architectes (aucun cours, par exemple, n'est donné sur ce sujet à l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand, N.D.L.R.). Un projet existe à l'Isle d'Abeau pour organiser des ateliers sur les matériaux de construction et il semble déjà intéresser les écoles d'architecture et d'ingénieurs".

UN MATÉRIAU RECYCLABLE

Qu'advient-il de certains bâtiments dans les prochaines années ? L'allure à laquelle se développent les villes doit être pris en compte pour chaque nouvelle construction, recommande Pierre Quaquin. En vue non pas de démolir automatiquement les structures mais de prévoir d'autres utilisations. "Or, l'acier joue parfaitement son rôle dans cette évolution", remarque-t-il.

Alors que l'on parle de plus en plus de pollution, d'économie d'énergie et de recyclage, l'acier dispose là aussi d'atouts sérieux. 30 % des produits le sont déjà et le pourcentage devrait encore s'améliorer dans les prochaines années. Dans cette perspective, l'acier est donc bien placé et représente, selon Pierre Quaquin, "la clé de l'avenir dans le domaine de la construction propre".

(1) "L'architecte ignorait tout des propriétés de l'acier. Il ne comprenait pas qu'il avait là le matériau de l'araignée tissant sa toile, avec sa force de tension... Cela change l'histoire de l'architecture...". D'après "Frank Lloyd Wright, les chefs d'oeuvre". Editions du Seuil 1993.

(2) Dans l'article "Architectes Recherche chefs d'entreprise", Auvergne Architectures n° 5, novembre 1993.

(3) Architectes : Christian Hauvette et Atelier 4 : Jean-Jacques Erragne, Jean-Pierre Herault, Jean-Louis Pourreyron, Philippe Tixier. Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Auvergne.

(4) Architectes : Francine Imholz, René Imholz et Bruno Bourdiel. Maître d'ouvrage : Bourgey Montreuil Auvergne.

clin d'œil

La vie duraille

Le bois c'est chaud
L'acier c'est froid
Le bois ça va bien avec l'ancien
L'acier c'est moderne.
C'est comme ça qu'elle pense la Monique assise en face de moi à côté de son n'Alain.
Une porte ronde c'est plus joli qu'une porte droite pour une maison.
Le bureau est calme. Ils sont venus après leur travail ; nous faisons le programme, nous la décrivons cette maison qu'ils vont construire. Ils sont là, méfiants et la tête bourrée de clichés.
Mon Dieu, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font !
Au secours ! Je m'imagine crucifié sur les poteaux de l'auvent du séjour, placardé comme une chouette sur la porte d'entrée arrondie.
Pourquoi les gens qui m'ont farci ma tête d'Architecte à moi en ont pas fait plus profiter les autres, les Monique et les z'Alain. Pourquoi sommes-nous

si éloignés ?
Parce que l'acier c'est froid, le marbre aussi d'ailleurs (et en plus c'est cher), la pierre c'est bien mais c'est cher, on en fait plus, la brique c'est joli et c'est chaud.
L'acier c'est bien pour les trucs publics ou les usines, c'est technologique.
Le béton c'est pas beau.
Vas-y Monique, continue de te calfeutrer dans tes convictions, tout ça c'est de la faute de ton instituteur, je te pardonne.
Si tu voulais te laisser aller, poser la tête sur mon épaule et fermer les yeux pour mieux boire mes paroles, je te susurrerais que des fois, les trucs froids c'est bien avec des trucs chauds, les durs avec les mous, qu'il y a du rugueux, du doux, des choses qui brillent et d'autres pas, que des fois le bonheur et le bien-être tiennent à peu de chose : un rayon de soleil quelques secondes qui renvoie un reflet sur une belle surface, sur un beau matériau qui se met à chanter une

musique silencieuse qui te prend aux tripes comme du Puccini.
Je t'emmènerais à l'Alhambra de Grenade pour comprendre le jour et la nuit, te perdre dans les odeurs d'orange, le glougloulement tendre des fontaines.
Je t'expliquerai que l'Architecture n'est pas une image mais une sensation, un vêtement, un sentiment, que ça peut être une jouissance ou un malaise, et que le béton est pacifique même s'il est armé.
Je te dirai que le bois même chaud peut être très con et vulgaire, et que l'acier même froid peut des fois appeler ta caresse quand il est là où il faut. Je te dirai qu'il n'y a pas de recette quand on sait s'abandonner à tous ses sens et tous ses rêves.
L'Alain s'en fout, il veut un sous-sol assez grand pour y mettre une machine à bois, comme le chien pour qui il faudra prévoir une clôture.
On attaque le chapitre de la cheminée. Cramponne-toi au bureau.

L'acier en architecture c'est pour le moral de l'Architecte qu'il le faut, en inox qualité surfon, chromé comme le pare-choc d'une Chevrolet Impala 56. Un moral d'acier trempé pour trouver la volonté d'enfiler ses chaussettes le matin en pensant aux Gentils Monique et z'Alain sclérosés dans leurs simples convictions, en pensant aux censeurs pernicieux et administratifs dont l'acharnement à ralentir ce qui avance n'a d'égal que celui à fuir leurs responsabilités. Equilibristes de la congélation, théoriciens dogmatiques qui se bâtissent un monde virtuel où la surface a plus d'importance que la chose elle-même.
Une porte blindée dans un coin de la tête pour protéger la machine à rêver, un moral d'acier pour poser les pieds par terre et faire en sorte qu'ils y restent parce que c'est encore le seul moyen que l'on connaisse pour avancer.



Le cyclope

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



Architecte: Claude Gaillard

REPORTAGES / PHOTO THEQUE

CHRISTOPHE CAMUS

CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41



GAGNE FRERES

constructions métalliques

Qualification QUALIBAT : 2413 (technicité supérieure)

185 personnes

Deux unités de fabrication : 10 000 tonnes par an



B.P. 62
43002 LE PUY CEDEX

Téléphone : 04 71 03 10 21
Télécopie : 04 71 03 13 22



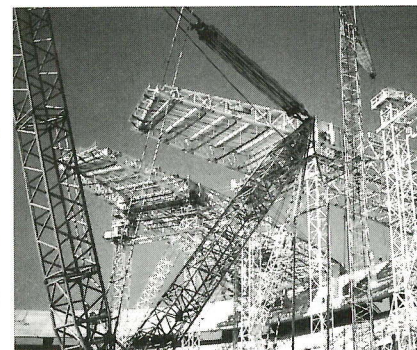
ingérop

SEER - SIDETEC

BUREAU D'INGENIERIE

PLURIDISCIPLINAIRE

BATIMENT - INDUSTRIE - INFRASTRUCTURES



Z.I. de Ladoux - Cébazat - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 41 11 11 - Fax 04 73 23 01 77

PRODUITS MÉTALLURGIQUES
TUBES ET ACCESSOIRES
ALTUGLAS - ALUMINIUM
TRÉFILÉS - COUVERTURE

mab acier

La gamme de profilé acier
RP MANNESMANN est la réponse idéale
aux questions :

- Esthétique / Sécurité ;
- Esthétique / Solidité ;
- Esthétique / Fiabilité.

Les nouveaux développements de la gamme vous
permettent désormais de créer à partir d'une
même base :

- Portes, portails, portes suspendues ;
- Fenêtres ;
- Loggias, vérandas, verrières ;
- Façades, murs-rideaux ;

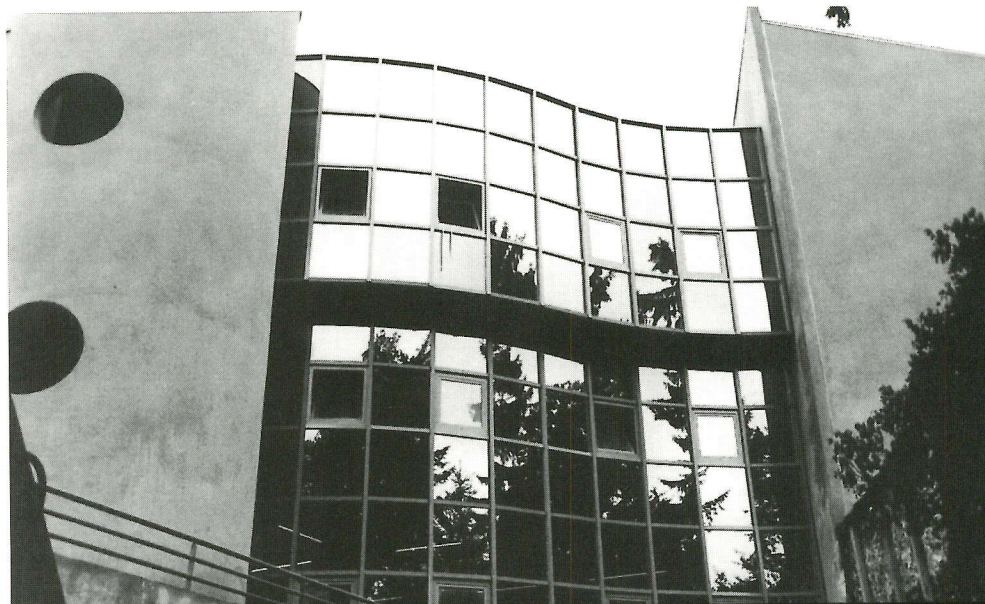
offrant les meilleurs classements
d'étanchéité AEV.

Mais, la gamme RP MANNESMANN, c'est
également tous vos ouvrages :

- PARE-FLAMMES (jusqu'à 1 h 30),
- COUPE-FEU (jusqu'à 1 heure),
- PARE-BALLES (classe 3),
- ACOUSTIQUE (indice d'affaiblissement 40 db) ;

sans oublier :

- la PORTE AGRÉÉE H.L.M.
répondant à tous les derniers critères antivandalisme.



Maison de retraite de Cusset, Architecte : Cabinet INOLTHZ, Entreprise : BAJAUD



DISTRIBUTEUR CONSEIL
PROFILÉS RP ACIER **Mannesmann**
LA SÉCURITÉ C'EST L'ACIER

Z.I. des Acilloux - B.P. 36 - 63801 COURNON Cedex

Tél. 04 73 69 32 32 Fax 04 73 69 84 06

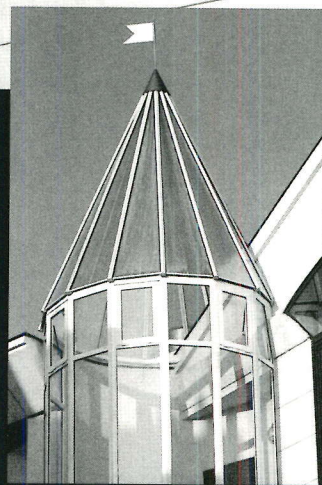
Savoir-faire Un nouveau lycée

Montluçon - Allier



Situé à l'entrée de l'artère principale de Montluçon, à quelques mètres d'une ancienne porte de la cité médiévale, le nouveau lycée "glisse ses 2 333 m² à l'intérieur d'une parcelle étroite et complexe préservant ainsi au maximum les espaces extérieurs dans un tissu urbain très dense", explique Jean-François Brun, architecte.

Construit pour le compte de l'OGECAM, l'organisme qui gère l'ensemble des établissements secondaires catholiques de la ville, le nouveau bâtiment, qui comprend à la fois une rénovation lourde sur 560 m² et une construction neuve de 1 773 m², est en réalité une antenne du lycée Saint Vincent pour

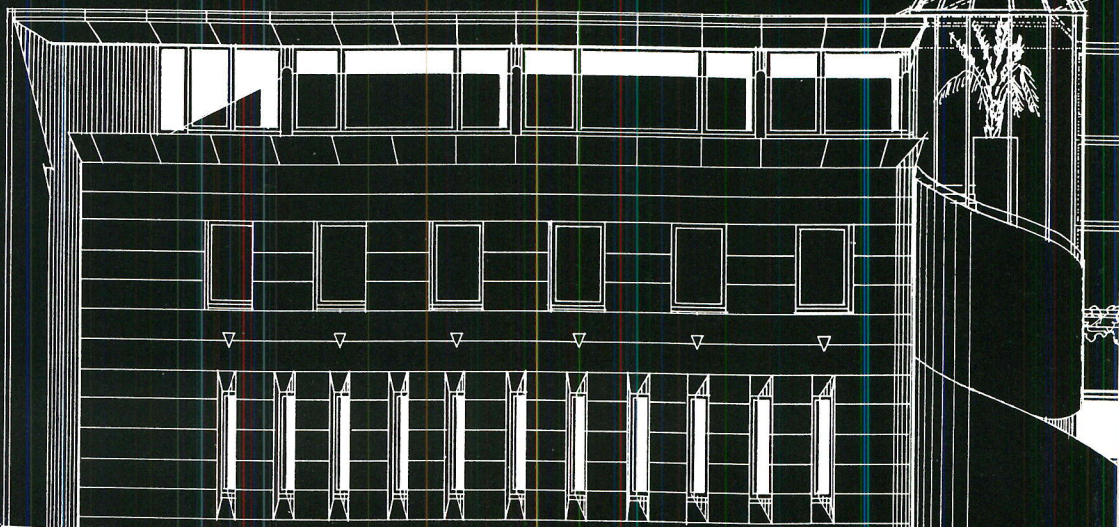


l'enseignement de la bureautique et de l'informatique. Certains équipements (salle polyvalente, laboratoire de langue, documentation) sont aussi partagés avec le lycée Saint Joseph, installé dans un bâtiment voisin et relié par une passerelle.

Le projet prévoyait non seulement un agrandissement mais aussi la reconstruction des anciens locaux sur quatre niveaux, dont l'an-

cienne façade, restaurée, s'ouvre aujourd'hui sur le patio central, devenu le cœur de l'établissement. L'accès se fait directement depuis le boulevard, à travers le porche, en suivant la courbe de la façade qui se prolonge jusqu'à l'intérieur

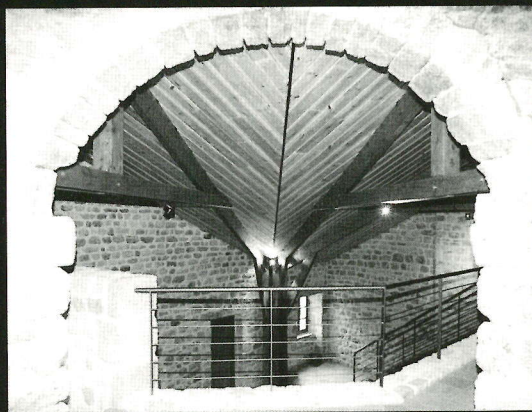
du hall. L'entrée est également flanquée d'une tourelle terminée en lanterne, qui joue pleinement son rôle de signal pour l'établissement et de repère urbain.



Architecte :
Jean-François Brun.
Maître d'ouvrage :
OGECAM.

Transformation d'un ensemble immobilier

Malzieu Ville - Lozère



Cette opération s'inscrit dans le cadre médiéval de Malzieu Ville, qui constitue un atout essentiel pour le développement de la notoriété de la cité. C'est donc le souci permanent de remise en valeur du patrimoine local associé à une réponse fonctionnelle au programme qui ont déterminé le parti pris architectural, dans la transformation d'un ensemble immobilier de 900 m².

Il fallait remettre en valeur les témoignages architecturaux sans perdre de vue la destination finale de ces locaux : mairie, syndicat d'initiative, bibliothèque, salle d'exposition. Autrement dit, restaurer un ancien bâtiment mais aussi le transformer. *"Le traitement des formes et des volumes, précisent les architectes, permet une lecture facile des strates architecturales au fil de l'histoire, en particulier la différenciation marquée entre notre intervention et la conservation des "vestiges" de l'ancienne fortification."* Cette démarche a conduit les architectes à retenir deux systèmes distincts :

- Le respect de la tradition dans un but d'authenticité pour la remise en valeur de la partie historique du projet : tour, remparts, chemin de ronde du XII^e et XIII^e siècles, porte monumentale de la chapelle des Pénitents du XV^e.

- L'utilisation de techniques contemporaines pour respecter les contraintes du programme et des normes actuelles : plafonds rayonnants, sol chauffant...

"L'introduction de matériaux nobles (bois, verre...) tant dans les perspectives inté-

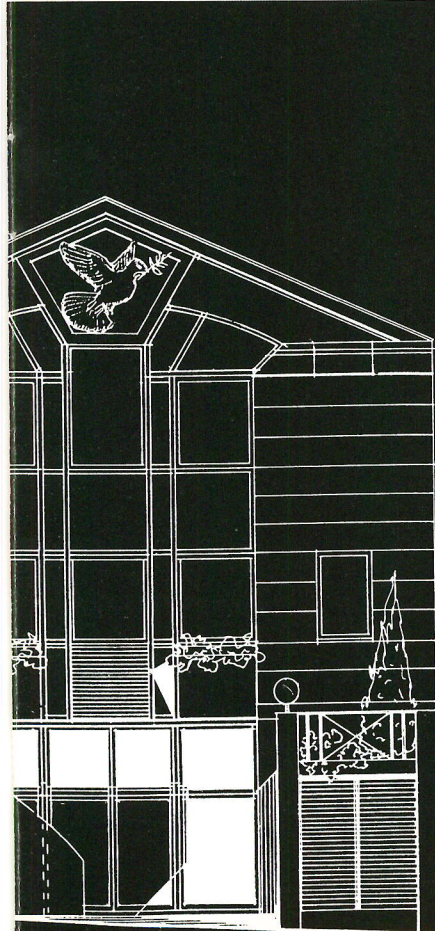
rieures qu'extérieures, note encore Marc Escande, a mis en évidence la différence entre tradition et modernité." Cette réhabilitation a reçu l'Oscar Qualité de ville d'EDF.

Architectes :

Hélène Brouillet, SCPA Marc Escande, Pierre Jarlier.

Maître d'ouvrage :

Commune de Malzieu Ville - Lozère.



carnet

Le Conseil

de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits ou réinscrits à notre Tableau : Isabelle Cassière, Denis Charlemagne, Françoise Clavel, Sophie Fanget, Joëlle Fontbonne, Valérie Garnier, Michel Mouraire, Cécile Puech et Sébastien Roche.

Toutes nos félicitations à notre confrère François Descœur pour sa réélection au poste de président de la section Qualibat du Puy-de-Dôme.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
PONT-DU-CHÂTEAU Puy-de-Dôme	Humanisation et restructuration de la maison de retraite et de cure médicale "Le Cèdre"	Maison de retraite et de cure médicale "Le Cèdre"	10/09/96 Lanquette	Léaud-Rambourdin-Rivoire / Soulas / Berger-Manaud-Bertherat-Van Le /	16/12/96 Lanquette	Léaud-Rambourdin-Rivoire	13,3 MF HT
YZEURE Allier	Construction de 60 lits d'hébergement de personnes âgées	Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure	24/09/96 Gendre	Soulas-Jourde / Bourdiel-Estèves / Lerner-Ménis-Noailhat /	19/12/96 Gendre	Soulas-Jourde	16,5 MF TTC
MOULINS Allier	Construction d'une Résidence Etudiants	Office d'HLM de l'Allier	18/10/96 Blanchet, Combronde, Courant, Massard	Aujames-Perrin-Recoules / Gallon B. / Granite / Sextant /			
VICHY Allier	Centre Hospitalier : réorganisation et redéploiement de différents services	Centre Hospitalier	22/10/96 Ameil D., Montrieux	Beauvais / Gaussin-Yazdi / Léaud-Rambourdin-Rivoire /			
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Extension de la Présidence de l'Université d'Auvergne	Présidence de l'Université d'Auvergne			29/10/96 Rossato	Ameil D.	7 MF
BAS EN BASSET Haute-Loire	Construction d'une maison d'accueil pour personnes âgées de 80 lits	Maison de retraite de Bas en Basset	08/11/96 Courtial	Margalejo / Fabre-Ollagnon-Peyret-Jacquemet / Faye-Hoeltgen-Magaud-Vaissière /			23 MF HT
FAYE SUR LIGNON Haute-Loire	Construction d'une gendarmerie	Office Public d'Aménagement et de Construction de la Haute-Loire			25/11/96 Courtial, Moirand P.	Verilhac	4 MF HT
DUNIÈRES Haute-Loire	Restructuration de la Maison de retraite	Maison de retraite	26/11/96 Combronde, Gendre	Allibert-Boudignon-Assimacopoulos / Grousseau-Dessus-Mathais-Barriol / Kock /			8 MF HT
MONTLUÇON Allier	Réhabilitation des bâtiments B/D de la Cité HLM Ville-Gozet	Office Public d'HLM de la Ville de Montluçon			26/11/96 Courtial	Foulet	12 MF HT
AULNAT Puy-de-Dôme	Construction d'une nouvelle Mairie	Ville d'Aulnat	28/11/96 Allibert, Boudignon	Bautier-Perret-Ranoux / Faget-Gendre-Ressouche / Atelier Imagine / Bosloup-Ravoux /			4,2 MF HT
CHARADE ST-GENÈS-CHAMPANELLE Puy-de-Dôme	Aménagement du site de Charade - St-Genès-Champanelle	Conseil Général du Puy-de-Dôme	20/01/97 Espagne	Agora / Berger-Manaud-Delaroux / Tontic / Soulas-Jourde /			13,5 MF HT
MOULINS Allier	Cité judiciaire de Moulins : restauration et réhabilitation d'un ancien hôtel particulier	Ministère de la Justice	22/01/97 Morand	Imholz / Lipsky-Rollet / Bizouard-Pin / Atelier 13 / Aujames-Perrin-Recoules /			13 MF HT
ARPAJON-SUR-CÈRE	Construction de 16 logements	ODHLM du Cantal			24/01/97 Bianchet, Courtial	Teil	8 MF TTC
PLEAUX	Construction de 6 pavillons					Barthélémy	3,3 MF TTC
MASSIAC Cantal	Mise aux normes de sécurité et aménagement du hall d'entrée logements-foyers Avinin					Marot	3,3 MF TTC

PRÉCISION

Marchés publics : obligations fiscales et sociales

Dans le dernier numéro, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de l'Imprimerie Nationale qui diffuse les nouveaux imprimés de déclaration à fournir par les candidats à un marché public en application de l'article 55 du Code des Marchés Publics. Il s'agit du 03 27 93 70 90.

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

Cabanes Virginie, 05 61 24 17 65
Lugnè Robert, 04 73 37 07 89
Porcher Séverine, 02 33 37 49 95
Ruffel Olivier, 04 78 69 80 13
Sabattier Franck, 04 78 08 34 42
Siben Alain, 04 66 26 85 34
Architecte d.p.i.g., dip. UP6 1986, exp. 10 ans, ex associé équipe internationale, espaces culturels, loisirs, commerciaux, tertiaires, industriels, patrimoine, concours nationaux, recherche agence pour partenariat et développement d'une structure ou reprise en région Auvergne. Contacter la revue qui transmettra.

Dessinateurs

Berious Nelly, 04 73 97 18 69
Genies Hervé, 05 55 10 80 19

Métreur-vérificateur et économiste de la construction (TCE)

Meyvial Laurent, 04 73 62 23 15

Secrétaires

Aubry Marie-Christine, 04 73 25 53 84
De Barros Marie-Josée, 04 73 87 98 82
Meyer Véronique, 04 73 91 51 69

Fabre Paulette, 04 73 38 99 73
Fragne Sophie, 04 73 65 87 52
Maridet Catherine, 04 73 27 74 80
Santy Sylvie, 04 70 59 91 92

Secrétaire-comptable

Belaroui Jeannine, 04 73 24 42 96

LOCATION

Architectes, regroupés en société civile de moyens, partageraient local professionnel de bon standing situé en centre ville de Clermont-Ferrand. Rachat de parts sociales 4000 F + charges mensuelles 1200 F HT. Tél. 04 73 90 14 56, Fax 04 73 90 08 50.

Cherche confrère, même débutant, pour partage de bureaux, matériel, secrétariat, sous quelque forme à débattre. Bouyon, 04 73 92 58 34.

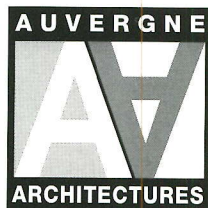
VENTE

Encyclopédie du Bâtiment, les 11 vol. de la coll., rigoureusement à jour au 31 déc. 1996 et en parfait état. Prix intéressant. Tél. 04 73 92 12 34.

Traceur HP 750 AO Couleur, servi 5 mois, neuf 50 000 F, cédé 25 000 F. Tél. 04 73 24 03 95.

Transmettez vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre Fax 04 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.).



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 50 francs.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 50 F ou 90 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal Ville

Date Signature

L'INOX SANS INTOX

Mâts d'éclairage à ABBEVILLE (80)

Pieds en inox 316 L poli
brillant .
Pour les miroirs et
supports INOX 304 L.
Coût fourni-posé :
28 000 FHT l'unité

Maître d'ouvrage :
Mairie d'Abbeville
Architectes : ANDRIEUX
DULONCOURTY
Ingénieur lumière :
ID+ M. HENRY
Serrurier : Serrurerie
de la Parette

Pour signer l'identité d'une ville, l'acier inoxydable apporte des réponses originales et en conformité avec les contraintes de l'environnement urbain.

Des nuances adaptées à tout type de corrosion • Un nettoyage facile des graffitis • Une protection contre le vandalisme grâce à des caractéristiques mécaniques élevées • Un faible coût d'entretien et de maintenance.

L'inox, c'est également des atouts majeurs en terme de créativité : esthétique, noblesse de la matière, aspects multiples.

QUAND LA VILLE S'HABILLE D'INOX



A Abbeville, 39 luminaires d'une hauteur de 9 mètres, intégralement réalisés en inox, viennent animer la place de l'Hôtel de Ville, haut lieu historique.

L'architecte a souhaité que cette conception, véritable filtre lumineux destiné à se fondre dans l'architecture locale le jour, donne l'impression de plaques lumineuses en apesanteur la nuit. Une très belle réalisation associant éclat de l'inox et luminosité de l'éclairage.

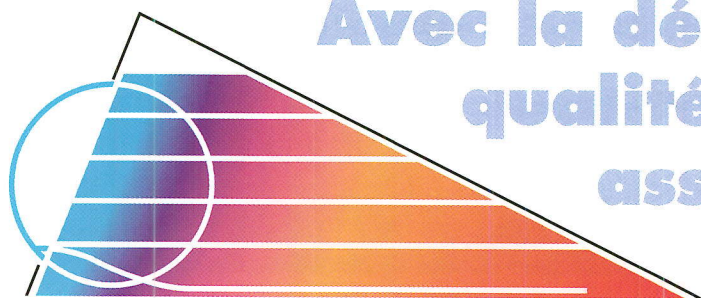
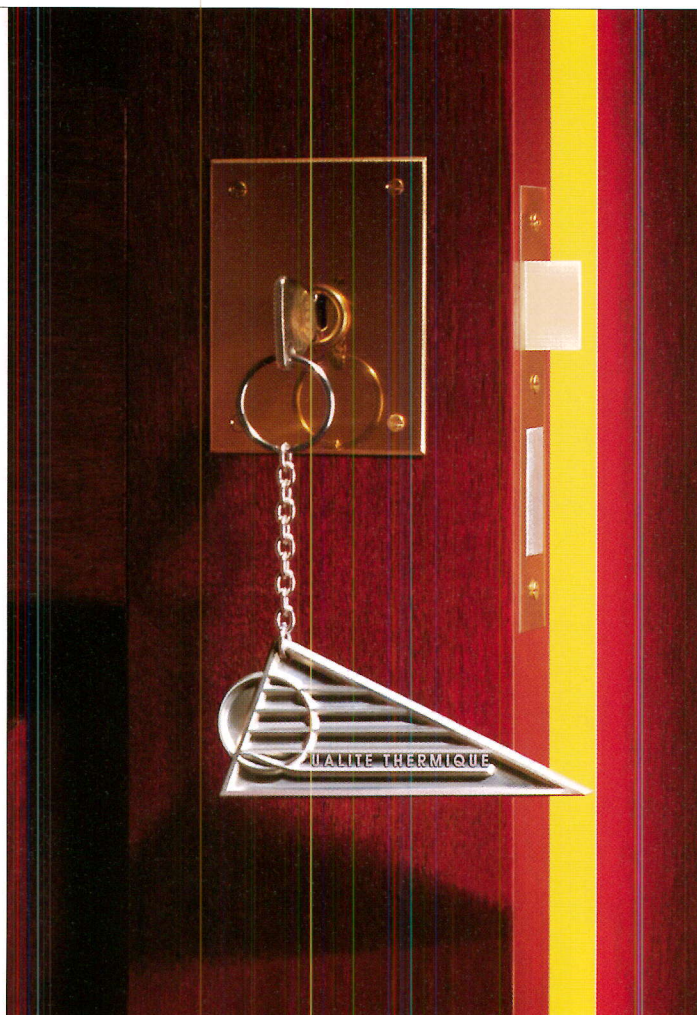
 **UGINE**
BATIMENT INOX

173-179, boulevard Félix Faure - 93531 AUBERVILLIERS Cedex - Tél. : 01 41 25 54 00 - Fax : 01 41 25 54 50

USINOR SACLOR

**TOUTES LES
CONSTRUCTIONS
NE SE
VALENT PAS**

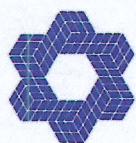
le confort et la performance
d'un chauffage dépendent du
respect de la réglementation
thermique



QUALITE THERMIQUE
Entrez, vous êtes bien.

**Avec la démarche
qualité thermique,
assurez-vous
de la satisfaction
de nos clients
communs**

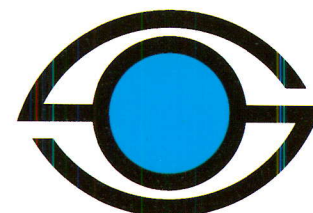
p a r t e n a i r e s p o u r l a q u a l i t é



FEDERATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS



EDF GDF SERVICES
CLERMONT-FERRAND



SOCOTEC

Les plans sont au cœur de votre activité

Pour optimiser les échanges avec vos partenaires lors de la phase de conception...
Pour faciliter les modifications pendant la phase de construction...

France Télécom vous propose la solution rapide, économique et conviviale

Grâce à **Numéris**, vous pouvez transférer des fichiers informatiques, même volumineux, en quelques instants et au prix d'une communication téléphonique.



Depuis votre micro-ordinateur raccordé au réseau numéris, vous pouvez **travailler en équipe à distance, en temps réel** pour créer et modifier ensemble un même document.

APPEL GRATUIT
Numéro Vert
0 800 05 05 63

Pour en savoir plus sur **Numéris**, le réseau numérique pour tout communiquer en toute simplicité, contactez votre **Conseiller Commercial**



France Telecom
SA au capital de 25 Milliards de Francs
RCS Paris B 380 129 866

Vous avez un projet à réaliser ? Consultez

Spécialistes en papiers peints et revêtements muraux

Distributeur de toutes les marques



Spécialistes en peinture façade, décoration et traitement du bois

Distributeur régional
SIKKENS, LUCITE, MONTANA, ALLIGATOR

ARVERNA

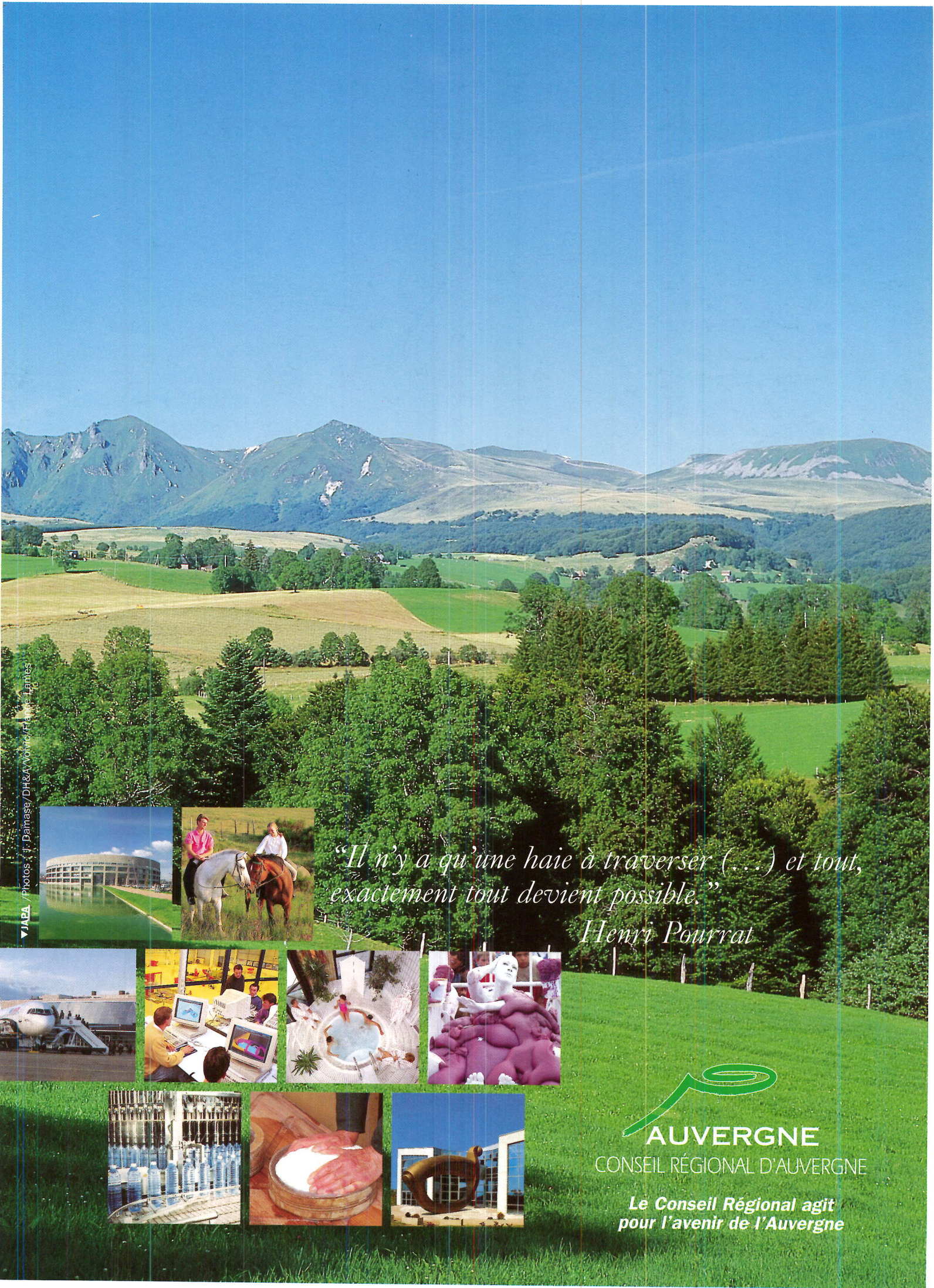
MAISON LAVIE FONDÉE EN 1883

ARVERNA est à votre service pour vous fournir

- des collections, des échantillons, des nuanciers
- des documentations techniques, des notices de pose
- des prix

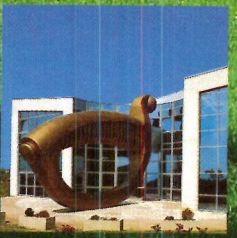
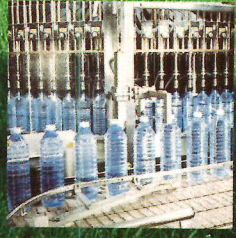
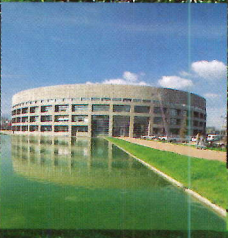
M. NYAULT et tous ses collaborateurs ont acquis une très grande expérience sur les chantiers de leurs 1 300 clients entrepreneurs de plâtrerie peinture depuis de nombreuses années

Magasin de décoration, 4, place de la Victoire • **Hall de choix et dépôt**, 20, rue d'Amboise (parking) **Clermont-Ferrand**
tél. 04 73 91 32 86 • fax 04 73 90 89 87



▼ JADE / Photos : J. Damase / DH&A / Vivivo / France 3 Limes

“Il n’y a qu’une haie à traverser (...) et tout, exactement tout devient possible.”
Henri Pourrat



AUVERGNE
CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

*Le Conseil Régional agit
pour l'avenir de l'Auvergne*